

RAPPORT
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE

2006 - 2008

L'USINE À PAYSAGE

L'illustration de la page couverture a été confiée à L'Usine à Paysage, un événement culturel itinérant conçu par une jeune artiste de 24 ans, Audrey Beauchemin. Située à mi-chemin de la performance artistique et de la pratique entrepreneuriale, L'Usine à Paysage vise à faire connaître les artistes locaux et à favoriser les échanges entre eux tout en permettant à la population de participer à une expérience de création.



Audrey Beauchemin a imaginé un paysage universel composé de neuf éléments : une ligne d'horizon, une montagne, un ciel, des arbres, un lac, une plage, un titre, un cadrage et une signature. Lors des performances de L'Usine à Paysage, artistes et citoyens sont invités à concevoir ensemble, à partir des éléments proposés, un paysage inédit qu'ils reproduiront ensuite à la main, en plusieurs dizaines d'exemplaires.

Comme sur une chaîne de montage, chaque artiste-ouvrier est responsable de la production en série d'un élément particulier. Mais là s'arrête la comparaison. Le modèle de base émerge d'un travail d'équipe, d'une expérience de participation. Et chaque fois que le paysage est reproduit, apparaît une œuvre originale, portée par un élan créateur.

Les paysages qui sortent de cette « usine » sont entièrement réalisés avec des matériaux recyclés : peinture décorative et endos d'affiches commerciales. Ils sont offerts aux commerçants qui acceptent de faire de leur vitrine un lieu d'exposition. L'Usine à Paysage offre aussi un espace de travail à des artistes de la relève.



En appui à de jeunes artistes



LES ARTISTES

Gentiane Barbin, Elisabeth Beauregard, Michaël Boisvert, Mathilde Fournier Hébert, Marie-Claude Giroux, Gabriel Viau Hernandez, Alexis Lepage, Véronique Malo, Marie-Claude Plasse.

Audrey Beauchemin détient un B.A. en arts visuels et médiatiques de l'UQAM et elle termine un diplôme d'études supérieures en gestion d'organismes culturels aux HEC. L'Usine à Paysage a été réalisée pour la première fois en mai 2008 dans le cadre d'un projet de Pérystyle nomade, une compagnie artistique à but non lucratif du Centre-Sud de Montréal vouée à l'intégration des arts dans la ville et au rapprochement entre créateurs émergents, résidants et commerçants. Dans le cadre de ce projet, L'Usine à Paysage a organisé huit séances de production en série, accueilli une soixantaine d'artistes-ouvriers, permis dix interventions de jeunes artistes dans son local de la rue Ontario et participé à *L'Écho d'un fleuve*, un événement grand public d'art urbain dans les rues du Centre-Sud. Le paysage apparaissant sur la couverture a été produit par neuf jeunes artistes du quartier lors d'une performance exécutée spécifiquement pour Fondation.

MISSION

L'emploi constitue le premier moyen de participer à la création et à la redistribution de la richesse, de s'intégrer à la société, d'assurer la vitalité régionale et de contribuer à l'épanouissement des personnes.

L'obtention par les travailleuses et les travailleurs de plus de responsabilités dans l'entreprise n'a pas pour seule finalité de la rendre plus productive ou compétitive.

Le passage à de nouveaux rapports de démocratisation et de coopération doit être facilité afin de pouvoir définir les conditions d'une productivité renouvelée en vue d'un développement responsable.

Fondaction favorise le maintien, la création d'emplois ainsi que la participation des travailleuses et des travailleurs québécois à la définition, à l'organisation et au contrôle de leur travail dans un environnement correspondant aux objectifs de développement durable.

Fondaction contribue à développer des entreprises, à préserver et à créer des emplois de qualité, tout en encourageant les acteurs sociaux à débattre ensemble tant du partage des gains de productivité que du partage du travail.

Fondaction, en tant que partenaire de l'économie sociale, investit au moins 60 % de son actif dans des entreprises québécoises, principalement celles inscrites dans un processus de gestion participative, celles qui sont des entreprises autocontrôlées, coopératives ou autres, prévoyant dans leur charte une répartition égale du droit de vote entre les actionnaires ou les membres, ou qui sont des entreprises dont les décisions ou activités contribuent à la protection ou à l'amélioration de la qualité de l'environnement.

Les investissements de Fondaction prennent la forme de prise de participation en capital-actions ou au capital social, de prêt ou de garantie de prêt.

Dans le but d'obtenir le capital nécessaire permettant d'agir pour le développement d'emplois de qualité, Fondaction recueille, principalement à partir d'une structure militante, des épargnes en vue de la retraite, surtout auprès des travailleuses et des travailleurs regroupés en syndicats ou au sein d'une caisse d'économie et aussi auprès du grand public.

Axées sur une accumulation prudente en vue de la retraite et sur une rentabilité adéquate, ces épargnes sont investies sous la forme d'actions de catégories A et B. Les actions de catégorie A constituent les parts générales de Fondaction. De plus, Fondaction pourra autoriser et émettre des actions de catégorie B afin de faciliter la cueillette d'épargne reliée à des projets spécifiques, en collaboration avec des partenaires de l'économie sociale et en appui aux expressions de solidarité locale.

PARAMÈTRES DU RAPPORT

Les règles de transparence et de divulgation constituant la base des lois en valeurs mobilières exigent la publication de rapports financiers. Fondation va plus loin et considère que l'élargissement de ces obligations aux aspects économiques, sociaux et environnementaux de l'activité des entreprises est désormais nécessaire.

Fondation a produit son premier rapport de développement durable en 2006. En choisissant un rythme de parution bisannuel, son second rapport rend compte de sa performance en développement durable tout en assurant un maximum de comparabilité avec les résultats figurant dans le premier rapport. Il vise à fournir aux parties prenantes de Fondation, tant internes qu'externes, une présentation de ses performances sur les plans économique, social et environnemental au cours de la période 2006-2008.

Nous présentons avec fierté, dans ce nouveau rapport, les actions menées et les résultats de ces actions tout en reconnaissant que les efforts d'amélioration doivent se poursuivre. Fondation prend aussi de nouveaux engagements à réaliser d'ici la publication du prochain rapport, prévue à l'automne 2010.

Les choix relatifs quant au contenu, à l'organisation et à la présentation de l'information ont été guidés par le cadre d'élaboration et les principes proposés par les plus récentes lignes directrices publiées par la GRI. Nous avons accordé une attention particulière au principe de qualité qui se traduit par la recherche d'équilibre, d'exactitude, de clarté et de fiabilité ainsi qu'au principe de détermination du contenu qui vise quant à lui à assurer la pertinence des thèmes et indicateurs présentés de même que l'intégration au rapport des résultats du dialogue avec les parties prenantes.

L'index figurant à la page 36 présente les indicateurs de performance par catégorie avec les références aux pages où le lecteur peut trouver plus de renseignements sur le sujet. Les indicateurs non pertinents ou non applicables, compte tenu des activités de Fondation, ont été regroupés à la fin de l'index.

Selon les nouvelles règles de la GRI, Fondation peut déclarer lui-même le niveau d'application des lignes directrices de son rapport. Revu par l'équipe de direction et présenté au comité de gouvernance et d'éthique de Fondation, il a été déterminé que ce deuxième rapport de développement durable était de niveau A, conformément aux lignes directrices G3 de la GRI, telles que présentées à la page 36.

VOUS AVEZ DES QUESTIONS OU COMMENTAIRES À PROPOS DU RAPPORT ?

N'hésitez pas à communiquer avec nous. Dans le but de maintenir et d'améliorer notre performance en matière de développement durable, nous vous invitons à nous écrire à l'adresse suivante : developpementdurable@fondaction.com



La *Global Reporting Initiative* (GRI) a été lancée en 1997 à l'initiative de l'ONG des États-Unis CERES (*Coalition for Environmentally Responsible Economies*) et du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Sa mission est de renforcer la qualité, la rigueur et l'utilité du rapport de développement durable. Les lignes directrices de la GRI ont été établies autour d'un consensus de diverses parties prenantes, dont des représentants du monde des affaires, d'ONG, d'organismes comptables, d'investisseurs institutionnels et d'organisations syndicales.



TABLE DES MATIÈRES

Message de la direction.....	4
Profil et faits saillants.....	8
Gouvernance.....	10
Structure opérationnelle.....	14
Dialogue avec les parties prenantes.....	17
Engagements externes.....	pages centrales
Performances économiques.....	22
Performances sociales.....	26
Performances environnementales.....	32
Index GRI.....	36

Le rapport de développement durable 2006-2008 peut être consulté sur les sites www.fondaction.com et www.REERvert.com. Les rapports financiers produits durant la période de référence 2006-2008, soit le rapport annuel 2006-2007 et le rapport financier 2007-2008, peuvent être consultés sur le site www.fondaction.com ou être obtenus sur demande.

Merci à nos partenaires : la CSN, SSQ Groupe financier, Addenda Capital, Natcan, Presima, Hexavest, Gestion d'actifs CIBC, Bâtirente, Filaction, Neuvaction, MCE Conseils, Développement solidaire international et une trentaine de caisses d'économie dont la Caisse d'économie solidaire Desjardins et la Caisse d'économie Desjardins Le Chaînon.

MESSAGE DE LA DIRECTION



CLAUDETTE CARBONNEAU, présidente du conseil d'administration

LÉOPOLD BEAULIEU, président-directeur général

LA PERFORMANCE GLOBALE DE FONDATION

Le monde connaît une mutation en profondeur. Les signaux d'alarme écologiques de même que la mondialisation des divers enjeux socioéconomiques, tels que les droits humains, la pauvreté ou les changements démographiques, ont suscité la remise en question d'un modèle de développement axé sur la croissance illimitée de la production et de la consommation. Aujourd'hui, un nouveau modèle de développement se dessine où convergent diverses expériences en faveur d'une finance, d'une production de biens et de services et d'une consommation socialement responsables. Loin d'être une mode passagère, le développement durable interpelle l'ensemble des acteurs de la société. Depuis sa création, et avant toutes les autres institutions financières au Québec faisant appel à l'épargne du grand public, Fondation s'est résolument engagé dans cette voie.

Une institution indépendante créée à l'initiative de la CSN

L'organisation du travail, l'épargne et l'emploi font partie des enjeux auxquels la CSN s'est toujours intéressée. La force des syndicats qu'elle rassemble sert aussi à améliorer les conditions d'existence et de vie de la société toute entière. C'est dans cette optique que la CSN a suscité la mise sur pied d'institutions destinées à démocratiser l'utilisation de l'épargne afin de réaliser des projets porteurs d'avenir pour le Québec. Aujourd'hui, ces institutions englobent toutes les composantes de la finance socialement responsable, de l'engagement actionnarial à la finance solidaire, en passant par le capital de développement. Elles sont devenues autant de fenêtres ouvertes sur un ensemble de pratiques financières qui, en plus des objectifs financiers habituels de rendement, cherchent à prendre en compte des considérations plus larges à l'égard du fonctionnement démocratique des entreprises, soit leur mode de gouvernance ou de gestion aussi bien que leurs impacts sociaux et environnementaux. Le rapport de la CSN avec ces institutions en est un de partenariat et de proximité et non d'affiliation, de contrôle ou de propriété.

Une institution financière socialement responsable

Parmi ces institutions, Fondation est celle qui se spécialise dans le capital de développement, c'est-à-dire qui utilise les outils financiers du capital de risque avec un objectif de triple rendement : économique et financier, social et environnemental. Son actif provient de l'épargne-retraite recueillie principalement auprès des personnes syndiquées CSN mais aussi de la population en général. Le choix de Fondation en faveur de la finance socialement responsable découle de considérations éthiques liées à sa raison d'être et à sa mission. L'évolution des mentalités en matière de développement durable lui ouvre aussi de nouvelles possibilités d'affaires.

UNE DÉMARCHE DE TRIPLE REDDITION DE COMPTES

En raison de sa mission, il apparaissait naturel que Fondation se soumette à une approche rigoureuse de triple reddition de comptes. Il l'a fait une première fois en 2006 en mesurant ses performances économiques, sociales et environnementales sur la base des lignes directrices de la *Global Reporting Initiative* (GRI).

Depuis ce premier rapport de développement durable, la valeur de l'action s'est maintenue (de 10,46 \$ à 10,50 \$), malgré un contexte économique difficile. L'actionnariat a connu une croissance soutenue de même que les investissements à impact économique québécois. Le nombre d'emplois maintenus ou créés découlant des investissements de Fondation a augmenté de 42 %. Fondation a mis en place de nouvelles procédures et développé de nouveaux outils afin de mieux tenir compte des risques extrafinanciers en matière d'investissement et de placement. À l'interne, des politiques touchant la gouvernance, l'achat de biens et services, les dons et commandites ainsi que l'environnement ont été revues à la lumière des principes du développement durable. De nouveaux liens ont été tissés, à l'échelle locale, nationale et internationale, avec des organisations ayant une approche de développement durable. Fondation a aussi

soutenu l'avancement des connaissances sur la finance socialement responsable. Sa contribution au développement durable lui a permis d'être reconnu comme un acteur et un promoteur de première ligne dans ce domaine. Fondation a été, entre autres, la première institution financière québécoise à obtenir le statut OS (*Organisational Stakeholder*) à la GRI. Le rapport de développement durable 2006-2008 présente en détail l'avancée des engagements de Fondation à l'égard de ses parties prenantes.

L'intégration du développement durable aux pratiques d'affaires

LA CULTURE D'ENTREPRISE

Fondation applique les principes du développement durable à sa propre culture d'entreprise. Il valorise la confiance, la sécurité, l'éthique, la responsabilité citoyenne et l'innovation. En matière de gouvernance, Fondation s'inscrit à l'intérieur du réseau du mouvement associatif, syndical et coopératif. Il travaille en collaboration avec d'autres organisations, plus particulièrement celles qui sont issues du mouvement CSN et qui occupent avec lui l'édifice du Carrefour financier solidaire. Les valeurs de coopération et de participation sont aussi mises de l'avant à l'interne, grâce à un développement organisationnel qui vise à ce que les personnes salariées soient parties prenantes de la définition, de l'organisation et du contrôle de leur travail. Le personnel participe activement à faire de Fondation une entreprise socialement responsable. Le comité d'amélioration du français à Fondation ainsi que le comité 3RV¹ chargé de la mise en œuvre de la politique environnementale et auquel sont associées des personnes travaillant dans les autres institutions du Carrefour en sont des illustrations.

L'ENJEU DE L'ÉPARGNE-RETRAITE

Au Québec, près de 60 % de la main-d'œuvre n'a pas accès à un régime complémentaire de retraite. Par ailleurs, il a été démontré que les rentes versées dans le cadre de ces régimes sont souvent insuffisantes. De leur côté, les régimes publics ne versent qu'un maximum de 18 500 \$ par année. Selon la Régie des rentes du Québec, seulement 7 % des nouveaux retraités ont reçu la rente maximale en 2006. D'ici dix ans, le Québec comptera 40 % de plus de personnes retraitées qu'aujourd'hui. Des milliers de personnes pourraient voir diminuer considérablement leur pouvoir d'achat.

Sur ses propres bases ou en collaboration avec ses partenaires, dont Question Retraite mis sur pied à l'initiative de la Régie des rentes du Québec, Fondation privilégie une approche de sensibilisation à l'importance d'épargner pour la retraite. Il accorde beaucoup d'attention au développement de nouveaux produits et services qui facilitent l'épargne et permettent de la faire fructifier. La qualité des services offerts aux actionnaires fait aussi partie de ses priorités. Les actionnaires de Fondation bénéficient d'autres avantages concurrentiels : des crédits d'impôt accordés par les deux paliers de gouvernement aux personnes qui y souscrivent, des modes d'épargne systématique, en particulier la retenue sur le salaire en milieu de travail, et enfin une mission de maintien et de création d'emplois, dans une perspective de développement durable.

L'ENJEU DU SOUTIEN AUX PME QUÉBÉCOISES

Alors qu'elles sont en tête de la création d'emplois au Québec, les PME québécoises font face à de grands défis. Autre conséquence du vieillissement de la population, 70 % des propriétaires de PME prendront leur retraite d'ici dix ans alors que 17 % d'entre eux seulement ont préparé leur relève. Certaines PME pourraient cesser leurs activités ou passer aux mains d'une multinationale avec les risques de délocalisation que cela comporte. Une grande partie de la production des entreprises québécoises est dirigée vers l'exportation. Or, le ralentissement de l'économie nord-américaine, la hausse du dollar canadien, la concurrence étrangère et l'augmentation du prix du pétrole sont autant de facteurs qui obligent les PME québécoises à innover, à se moderniser et à ouvrir de nouveaux marchés. Le défi des changements climatiques les amène aussi à revoir les façons de faire afin de répondre à de nouvelles exigences en matière de consommation et de commerce international.

Fondation agit en faveur du développement de la performance globale des PME. Il met à leur disposition un capital patient et des ressources qui les aident à conjuguer l'amélioration de leur productivité avec les défis du développement durable. Son équipe à l'investissement saisit rapidement les enjeux propres à leur secteur d'activité, propose des moyens pour renforcer l'engagement de leurs effectifs, les accompagne dans la prise en compte des risques environnementaux, collabore à la planification de leur plan de relève ou au transfert de leur propriété. Fondation peut aussi orienter les entreprises vers les fonds partenaires ou spécialisés auxquels il est associé, les premiers répondant à des besoins spécifiques rattachés à sa mission et les seconds donnant accès à de l'expertise et à des réseaux qui nécessitent une approche particulière.

¹ 3RV : Réduction à la source, Réemploi, Recyclage, Valorisation.

Les perspectives

L'industrie de la finance exerce une influence majeure sur les orientations et les pratiques d'affaires des entreprises. La recherche de rendement à court terme ne suffit pas à assurer les intérêts à long terme des épargnants pas plus qu'elle n'assure la pérennité des entreprises elles-mêmes.

Tout en cherchant à procurer à ses actionnaires une appréciation réelle de leur capital sur un horizon de cinq à dix ans, Fondation entend continuer à répondre à la demande croissante des détenteurs de titres qui exigent que les rendements ne se fassent pas au détriment des valeurs sociales et des préoccupations environnementales qui sont les leurs. Fondation poursuivra son travail de sensibilisation à l'importance d'épargner pour la retraite et accordera une attention particulière au développement de la souscription par retenue sur le salaire. La croissance de la taille de Fondation lui permettra d'atteindre ses objectifs de développement durable de manière encore plus cohérente et significative.

Au cours des deux prochaines années, Fondation mettra l'accent sur le développement du réseau de militantes et militants responsables Fondation et sur l'accroissement de leur capacité d'intervention dans les milieux de travail. D'autres améliorations seront apportées à la qualité du service aux actionnaires. Le Fonds poursuivra la diversification du portefeuille de placement pour optimiser sa composition sur un horizon de cinq à sept ans. Les efforts porteront sur la réduction des fluctuations négatives importantes à court terme et

par l'introduction d'une approche tactique en fonction des conjonctures. Du côté des investissements directs en entreprises, Fondation continuera d'améliorer la composition de son portefeuille ainsi que la qualité de l'accompagnement offert. En outre, il cherchera à approfondir avec ses partenaires des approches pertinentes à la nature des différents véhicules qui tiennent compte des préoccupations sociales et environnementales dans ses processus de décision de placement ou d'investissement. Fondation poursuivra sa participation à la recherche en éthique appliquée et sur la finance socialement responsable, notamment en ce qui touche l'analyse des impacts financiers des changements climatiques. Il maintiendra des liens étroits avec d'autres promoteurs du développement durable, ici et ailleurs dans le monde. Une saine gouvernance et la mise en place d'autres mesures, politiques ou pratiques de gestion, adaptées à sa taille et à son domaine d'activité, permettront aussi d'approfondir la contribution de Fondation au développement durable de l'économie québécoise.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui participent au développement de Fondation, en premier lieu les actionnaires qui nous font confiance. Merci aux membres du conseil d'administration, du comité exécutif et des différents comités pour leur précieux apport à faire progresser Fondation en tant qu'institution financière socialement engagée. Merci à nos partenaires, les entreprises ainsi que les fonds partenaires ou spécialisés dont le travail contribue au dynamisme économique du Québec. Merci à toute l'équipe, membres du comité des opérations, responsables Fondation et personnel salarié pour leur compétence, leur disponibilité et leur dévouement.



Claudette Carbonneau
Présidente du conseil d'administration



Léopold Beaulieu
Président-directeur général

Fondation à l'honneur



Fondation a obtenu une mention lors du premier gala de reconnaissance en environnement et développement durable de Montréal pour le caractère participatif de son projet de gestion des matières résiduelles en milieu de travail. Organisé par le Conseil régional de l'environnement, avec l'appui de la Conférence régionale des élus et la Ville de Montréal, l'événement visait à souligner les initiatives marquantes des partenaires du Plan de développement durable de la collectivité montréalaise. Le projet de gestion des matières résiduelles de Fondation a été mis en œuvre en 2004, en collaboration avec les autres institutions qui occupent avec lui le Carrefour financier solidaire.

Office québécois
de la langue
française



Fondation a remporté le Mérite du français 2008, dans la catégorie Langue du travail, petite et moyenne organisation (100 employés et moins), lors du Grand gala des Mérites du français organisé par l'Office de la langue française. Depuis 2007, Fondation s'est doté d'un programme imposant visant à promouvoir la langue française en milieu de travail et à en améliorer la qualité. Mentionnons les cours de français pour l'ensemble du personnel ainsi que la préparation en équipe de plusieurs activités dans le cadre de la Francofête.

PROFIL ET FAITS SAILLANTS

Ayant débuté ses activités en janvier 1996, Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi, est un fonds d'investissement dont la loi constitutive est entrée en vigueur en juin 1995. Depuis un premier investissement réalisé le 1^{er} mai 1998, Fondation a reçu plus de 1 500 demandes de financement et soutenu dans leurs projets 177 entreprises et 35 fonds.

Fondation vise la pérennité des entreprises dans lesquelles il investit. Il accompagne ces entreprises créatrices d'emplois durables, enracinées dans leur territoire et associées au renforcement économique de leur localité et de leur région. Il accorde une attention particulière aux entreprises qui sont inscrites dans un processus de gestion participative, celles de l'économie sociale (autocontrôlées, coopératives ou autres) et celles qui se soucient davantage de l'environnement. L'équipe à l'investissement aide à conjuguer concrètement l'amélioration de la productivité de l'entreprise avec les nouvelles exigences liées au développement durable.

Fondation réalise des investissements à impact économique québécois qui représentent au moins 60 % de l'actif net moyen de l'année précédente. Ces investissements sont réalisés par des participations directes dans des entreprises, par des participations dans des fonds partenaires ou spécialisés et par un portefeuille boursier diversifié constitué de titres d'entreprises québécoises à petite capitalisation. Le portefeuille de participations directes représente près d'une centaine de PME et de

fonds qui créent ou maintiennent des milliers d'emplois directs et indirects. Les résultats de ces participations, en termes d'impacts directs et indirects, sont présentés au chapitre traitant des performances économiques.

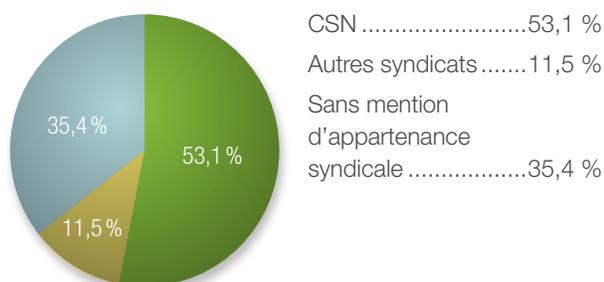
L'autre partie de l'actif est composé d'un portefeuille de placement qui vise à stabiliser les revenus et à diversifier l'actif d'une façon qui protège le capital détenu par les actionnaires. En incluant les sommes conservées afin de faire face aux engagements en matière d'investissement, ce portefeuille représentait, au 31 mai 2008, un montant de 325,6 millions de dollars, une hausse de 37 % par rapport à 2006.

Dans le but d'obtenir le capital nécessaire, Fondation recueille des épargnes en vue de la retraite surtout auprès des travailleuses et des travailleurs regroupés en syndicats ou au sein d'une caisse d'économie, mais aussi auprès du grand public. Grâce à l'action militante et bénévole d'un réseau de près de 1 000 responsables Fondation (RF), la retenue sur le salaire est offerte dans 2 000 milieux de travail, partout au Québec. Au 31 mai 2008, Fondation pouvait compter sur l'appui de plus de 85 000 actionnaires qui souscrivent principalement à partir de leur lieu de travail, dans toutes les régions du Québec. Une majorité des actionnaires provient d'ailleurs de milieux de travail syndiqués CSN. Les rachats ou les achats de gré à gré des actions découlent principalement de l'arrivée à la retraite de l'actionnaire ou de sa décision de profiter du Régime d'accession à la propriété (RAP).

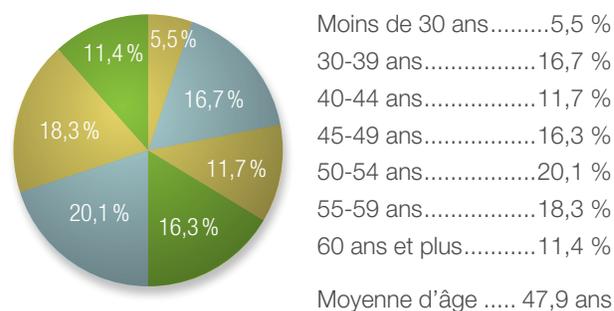
	31 mai 2008	31 mai 2006
Nombre d'actionnaires	85 770	64 140
Actif total	635,6 M\$	448,4 M\$
Actif net	627,3 M\$	442,0 M\$
Investissements à impact économique québécois*	385,4 M\$	271,7 M\$
Valeur de l'action	10,50 \$	10,46 \$
Rendement annuel moyen (1996-2008)	1,1 %	
*Investissements réalisés ou engagés, à la juste valeur :	385,4 M\$	271,7 M\$
entreprises	186,1 M\$	128,2 M\$
fonds partenaires ou spécialisés	199,3 M\$	143,5 M\$

Répartition des actionnaires :

SELON L'APPARTENANCE SYNDICALE



SELON LE GROUPE D'ÂGE



Répartition des investissements ¹

PAR RÉGION

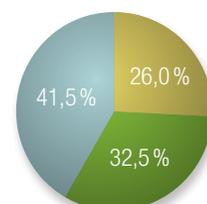
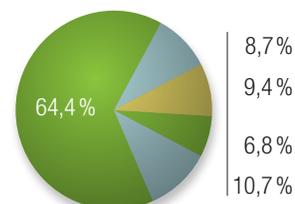
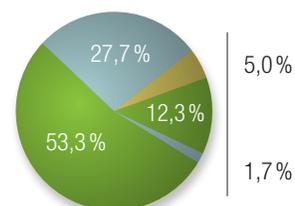
	%
Régions de Montréal et Laval	27,7 %
Capitale nationale	5,0 %
Régions centrales	12,3 %
Régions ressources	1,7 %
Ensemble du Québec ²	53,3 %

PAR STADE DE DÉVELOPPEMENT

Démarrage	8,7 %
Commercialisation	6,8 %
Relance	10,7 %
Croissance	64,4 %
Maturité	9,4 %

PAR SECTEUR

Fonds diversifiés ³	26,0 %
Technologies avancées ⁴	32,5 %
Traditionnels ⁵	41,5 %



¹ Les données contenues dans les tableaux représentent les sommes investies, au coût, dans des participations directes en entreprises et dans des fonds partenaires ou spécialisés, y inclus les engagements, au 31 mai 2008.

² Comprend les investissements dans les fonds partenaires ou spécialisés autres que locaux et régionaux.

³ Comprend les investissements dans les fonds partenaires ou spécialisés multisectoriels.

⁴ Regroupe les technologies de l'information et les sciences de la vie.

⁵ Regroupe les secteurs manufacturier, commerce, services et primaire.

CONSEIL D'ADMINISTRATION



CLAUDETTE CARBONNEAU ¹
Présidente du conseil d'administration de Fondation et présidente de la Confédération des syndicats nationaux



LÉOPOLD BEAULIEU ¹
Président-directeur général de Fondation



PIERRETTE POIRIER ¹
Présidente du Conseil central de la Montérégie (CSN)



YVON MARCIL ^{1,2}
Conseiller financier



JACQUES ALLARD ¹
Vice-président de la Caisse d'économie des employés de la STCUM et président des Investissements JCR inc.



CLÉMENT GUIMOND
Vice-président du conseil d'administration de Fondation et conseiller spécial à la Caisse d'économie solidaire Desjardins



GINETTE BERGERON ²
Chef de la direction financière Scéno-Plus



NICOLE FONTAINE ⁴
Administratrice



JOSEPH GIGUÈRE ⁴
Conseiller en économie sociale et action coopérative



PIERRE PATRY ⁴
Secrétaire-trésorier du conseil d'administration de Fondation et trésorier de la Confédération des syndicats nationaux



PIERRE TOTH ³
Professeur associé à l'École des hautes études commerciales



ALAIN LAMPRON ^{2*}
Président de la Fédération de la métallurgie (CSN)



MICHEL TREMBLAY ^{*}
Président de la Fédération des professionnelles (CSN)

* Membres dont le mandat prend fin à l'assemblée générale annuelle

¹ Membre du comité exécutif

² Membre du comité de vérification

³ Membre du comité d'évaluation

⁴ Membre du comité de gouvernance et d'éthique

GOUVERNANCE

Participant au mouvement en faveur d'un développement durable, Fondation est promoteur d'une finance plus socialement responsable. Le Fonds canalise les sommes recueillies auprès de ses actionnaires vers des axes d'investissement et de placement protégeant le patrimoine des travailleuses et des travailleurs tout en contribuant au développement économique d'une autre manière. Épargner pour sa retraite avec Fondation, c'est aussi développer des entreprises québécoises, maintenir et créer des emplois de qualité sur une base durable, tant sur le plan financier que social et environnemental. Cela constitue un levier majeur pour la capacité des travailleuses et des travailleurs d'agir sur les conditions de vie et de participer à une plus grande démocratisation économique. La gouvernance de Fondation est représentative de ce mode de fonctionnement, entre autres par la répartition des pouvoirs et par l'exercice des règles de gouvernance.

Gouvernance et éthique

Le type de gouvernance qui caractérise le mieux notre organisation serait une gouvernance « associative ». Elle s'inscrit en effet au cœur d'un réseau du mouvement associatif, syndical et coopératif qui se définit par des règles formelles de participation et de coopération. Nous reconnaissons l'importance du travail en réseau avec d'autres organisations d'intervention économique et de services financiers, plus particulièrement celles créées à l'initiative de la CSN, facilitant ainsi l'accès à une vaste gamme de produits et services. Cette gouvernance s'accorde, à l'interne, avec une gestion participative qui se réalise par un développement organisationnel qui favorise la participation des personnes salariées au processus de fixation des objectifs et à l'organisation de leur travail.

Les actions de Fondation s'inspirent des valeurs recherchées par ses parties prenantes, dont la confiance, la sécurité, l'éthique, la responsabilité civique et citoyenne ainsi que l'innovation. En raison de l'importance accordée par Fondation à ses pratiques de saine gouvernance, l'élaboration d'une ligne directrice en matière de gouvernance est apparue souhaitable. Recommandée par le comité de gouvernance et d'éthique, elle a été adoptée par le conseil d'administration à l'hiver 2008. Prenant en considération certaines politiques déjà en vigueur à Fondation et inspirée des meilleures pratiques, la ligne directrice traite de divers aspects ayant un lien avec la gouvernance :

- composition et indépendance du C.A.;
- réunion des administrateurs indépendants;

- rôle et responsabilités du C.A.;
- descriptions de poste;
- plans d'action;
- orientation et formation continue des administrateurs;
- code de conduite et d'éthique;
- élection, désignation, cooptation;
- compensation des membres du conseil et des membres des comités;
- conditions d'emploi de la direction;
- évaluation périodique du conseil d'administration.

Le code d'éthique de Fondation, en vigueur depuis 2001, est un exemple de la mise en œuvre des principes de saine gouvernance décrits à l'intérieur de la ligne directrice. Il s'adresse aux membres du conseil d'administration, aux cadres et aux personnes définies comme étant dirigeantes au sens de la Loi sur les valeurs mobilières ainsi qu'aux personnes pour lesquelles une entente, un contrat d'emploi ou un mandat le spécifie. Un code d'éthique s'applique aussi à tout le personnel syndiqué de Fondation. Les personnes visées doivent éviter de se placer dans des situations pouvant mettre leur intérêt personnel et celui de Fondation en conflit. Il leur incombe de prendre les mesures nécessaires afin d'éviter tout conflit ou apparence de conflit d'intérêts afin de maintenir leur impartialité dans l'exécution de leurs tâches et responsabilités. Une déclaration annuelle est d'ailleurs prévue à cet effet.

Le conseil d'administration est constitué d'hommes et de femmes provenant de domaines en lien avec les activités et le positionnement du Fonds en tant qu'institution financière socialement responsable. Les personnes élues par l'assemblée générale proviennent des milieux syndical, coopératif et communautaire. Celles cooptées par le conseil sont entre autres choisies pour leur expertise dans le financement d'entreprises et pour leur connaissance du monde des affaires. Elles viennent compléter le profil recherché dans la composition du conseil. La loi constitutive de Fondation en définit les termes. La majorité des membres sont indépendants, y inclus la présidente du conseil :

- cinq personnes nommées par le comité exécutif de la CSN;
- deux personnes nommées par le conseil d'administration de la Fédération des caisses Desjardins du Québec;
- trois personnes élues par l'assemblée générale des actionnaires;
- deux personnes nommées par les membres précédents;
- le président-directeur général du Fonds.

Politiques

Au cours de la dernière période de référence, des politiques et règlements ont fait l'objet de mises à jour afin de répondre à de nouvelles exigences ou pour refléter des pratiques qui se sont améliorées. Afin de répondre à des engagements pris dans son premier rapport de développement durable, Fondation s'est doté de deux nouvelles politiques et a apporté des modifications notables à une autre.

POLITIQUE DE DONNS ET COMMANDITES

La politique de dons et commandites adoptée par le conseil d'administration vise à clarifier les objectifs poursuivis ainsi que les clientèles visées tout en s'inscrivant en cohérence avec la mission du Fonds. Fondation entend privilégier les projets de partenariat qui contribuent au développement des affaires, qui encouragent l'économie sociale, le développement local et régional ou encore qui appuient les initiatives ou activités associées au développement durable, à la recherche et au réseau syndical. De façon exceptionnelle, Fondation peut encourager et soutenir des organismes communautaires ou des initiatives à caractère social, humanitaire, éducatif ou culturel. Les montants consacrés aux dons et commandites sont déterminés annuellement lors de la préparation du budget.

POLITIQUE D'ACHAT RESPONSABLE

La nouvelle politique d'achat responsable de Fondation s'applique à l'ensemble de ses pratiques d'approvisionnement en tenant compte de son réel pouvoir d'influence, dans le cadre d'une bonne gestion et d'exigences élevées en matière de qualité des biens obtenus et des services rendus. Les critères à être considérés dans les processus d'achat de biens et de services sont regroupés en fonction de trois grandes dimensions, à savoir les critères sociaux, environnementaux et économiques. D'un point de vue pratique, selon la catégorie et l'importance du bien ou du service acheté, certains critères seront privilégiés. Au besoin et de manière progressive, les responsables de l'application de la politique intégreront des spécifications liées aux critères de la politique dans les appels d'offres de Fondation.

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

La politique environnementale dont Fondation s'est doté en 2005 s'applique à l'ensemble de ses pratiques d'entreprise ayant un impact environnemental significatif. La deuxième phase s'échelonnant sur la période 2008-2010 permettra de mettre en place un système de gestion environnementale intégré avec une structure et des mécanismes facilitant la mesure des impacts. Elle précise également ses engagements dans le domaine environnemental. Les axes prioritaires d'intervention sont la gestion des matières résiduelles et la lutte contre les changements climatiques. Le système de gestion est construit autour des mesures et des programmes suivants :

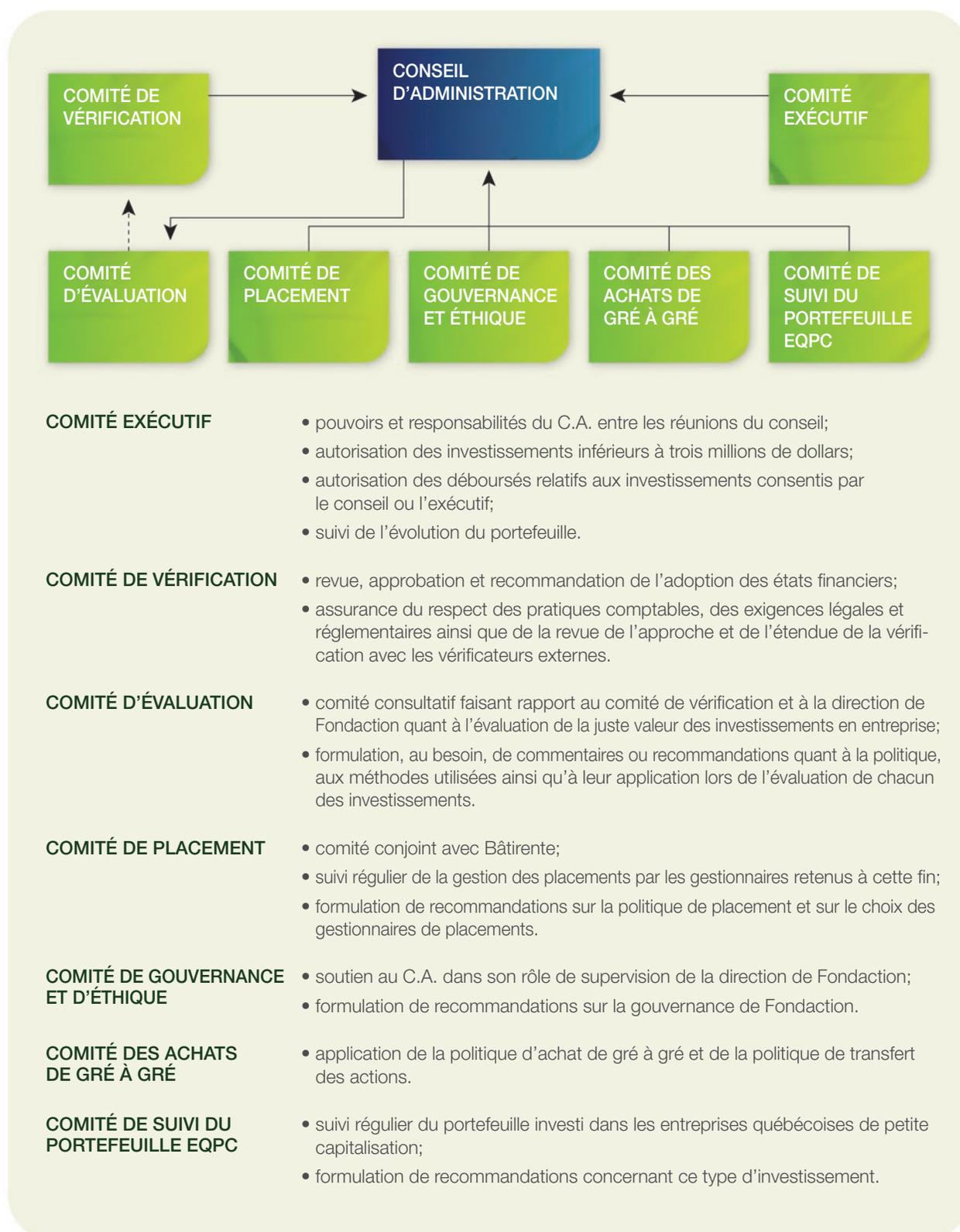
- conformité aux normes en vigueur;
- programme de gestion d'immeuble;
- plan de gestion des matières résiduelles;
- plan de transport durable;
- politique d'achat responsable.

Les droits des actionnaires leur permettent notamment d'élire des représentants au conseil d'administration et de voter à toute assemblée des actionnaires. Il est également prévu qu'ils soient tenus informés de la situation financière du Fonds, de l'état de leurs placements dans Fondation ainsi que de l'utilisation qui est faite des renseignements personnels, notamment leurs droits d'accès et de rectification à ces renseignements.

Comités

Afin de faciliter l'exercice de ses pouvoirs et responsabilités, d'assurer un suivi plus régulier à certaines activités et de voir à l'application de codes, de normes ou de politiques, le conseil d'administration a mis sur pied plusieurs comités. Ces derniers ont aussi le pouvoir de formuler des recommandations au conseil. Les comités sont composés de membres du conseil d'administration, de membres de la direction, et lorsque requis, de membres externes reconnus pour leur expertise. Annuellement, chacun des comités fait rapport de ses activités au conseil d'administration.

D'autres comités, créés par le président-directeur général du Fonds, sont présentés à la section du rapport traitant de la structure organisationnelle. Le comité d'investissement et le comité d'investissement – régions ressources, formulent des recommandations au conseil d'administration et à l'exécutif à propos des investissements en entreprise. Quant à lui, le comité des opérations propose des orientations générales, les objectifs de performance de l'organisation et assure le suivi des résultats. Il facilite la circulation de l'information entre les modules et le bon fonctionnement des interactions entre ceux-ci.



COMITÉ DES OPÉRATIONS



JEAN-PIERRE SIMARD
Administration et systèmes

GENEVIÈVE MORIN
Finances et développement corporatif

RICHARD LAPOINTE
Souscription

JASMINE HINSE
Affaires juridiques

LÉOPOLD BEAULIEU
Présidence-direction générale

RÉGENT WATIER
Investissement

STRUCTURE OPÉRATIONNELLE

Depuis sa création en 1995, Fondation a privilégié une structure de fonctionnement légère en choisissant de travailler en réseau avec d'autres organisations d'intervention économique et de services financiers, plus particulièrement les outils collectifs créés à l'initiative de la CSN, facilitant ainsi l'accès à une vaste gamme de produits et services. Cela se traduit notamment en confiant certaines activités relevant plus spécifiquement des champs de spécialisation de nos partenaires. Ainsi, nous avons pu nous concentrer sur nos activités principales tout en bénéficiant d'une expertise de haut niveau et ce, dès le début de nos opérations. Ces partenariats stratégiques nous permettent de renforcer les liens avec plusieurs parties prenantes dans un environnement reconnaissant davantage leur contribution à la réalisation de notre mission.

Gestion et triple reddition de comptes

Dans cette nouvelle dynamique féconde où se rencontrent les demandes de la consommation responsable d'un côté, et les engagements de la production responsable de l'autre, la finance socialement responsable est appelée à jouer un rôle important. Les institutions financières socialement responsables sont, d'une certaine manière, au cœur de ces changements puisque la finalité même de la finance responsable est de contribuer à un développement durable.

Fondation cherche à agir sur le moyen et le long termes en intégrant, en plus des questions financières traditionnelles, des préoccupations sociales et environnementales dans ses systèmes et processus de gestion. L'intégration d'une perspective de développement durable à notre plan d'affaires et à l'intention stratégique de Fondation découle de sa mission. La réalisation d'un rapport de développement durable a exigé au cours des dernières années la mise en œuvre de nouvelles façons de faire et l'acquisition de nouvelles compétences, dont :

- la maîtrise des concepts associés au développement durable et à la GRI;
- l'établissement d'un système de collecte et de suivi des données et indicateurs;

- l'examen et la révision de l'ensemble des processus de gestion et des politiques;
- la mise en place d'un système intégré d'amélioration continue;
- la prise en compte des attentes des parties prenantes;
- l'amélioration de certaines pratiques d'affaires.

La gestion participative

Au tournant du 21^e siècle, c'est la vision tayloriste qui domine dans la majorité des milieux de travail. Ce mode de production n'est pas de nature à valoriser ni le travailleur, ni sa capacité d'invention, ni ses qualités intuitives, ni son expérience accumulée. Dans ce système, le travailleur est confiné au rôle d'exécutant. Fondation n'a pas craint, dès le départ, de privilégier une toute autre approche. Fondation innove, explore, expérimente, dégage des perspectives et met du pouvoir entre les mains du personnel salarié.

Il existe plusieurs types de participation à l'entreprise. Ils vont de la participation à la propriété, aux résultats, à la gouvernance, à la gestion ou aux opérations. À Fondation, aucune personne salariée, dirigeante ou dirigeant, ne touche une prime au rendement. Nous avons choisi de ne pas instaurer de système de rémunération incitative.

Nous croyons plutôt qu'une réussite durable de l'entreprise n'est possible que si le développement harmonieux des personnes est assuré. Cette conviction est partagée par les dirigeants, les gestionnaires, le syndicat et les salariés. Cette gestion participative est fondée sur des valeurs d'autonomie, de liberté, de complémentarité, de responsabilité et de solidarité. Elle exige une grande transparence, ce qui commande l'accès à l'ensemble de l'information disponible ainsi qu'à la formation permanente pour le personnel salarié.

Partant du poste de travail pour s'étendre aux équipes et à leur interaction, la gestion participative que nous pratiquons se distingue par des processus et des outils facilitant la participation directe des personnes salariées à la définition, à l'organisation et au contrôle de leur travail. Cette participation s'exerce non seulement lors de la réalisation des plans d'action et objectifs annuels, mais aussi par la mise en place de plusieurs comités de travail au cours des deux dernières années, en plus du comité paritaire de relations de travail et du comité paritaire sur les changements technologiques. Mentionnons, à titre d'exemple, le comité d'amélioration du français ainsi que le comité 3RV composé de personnes travaillant dans chacune des institutions logeant au Carrefour financier solidaire.

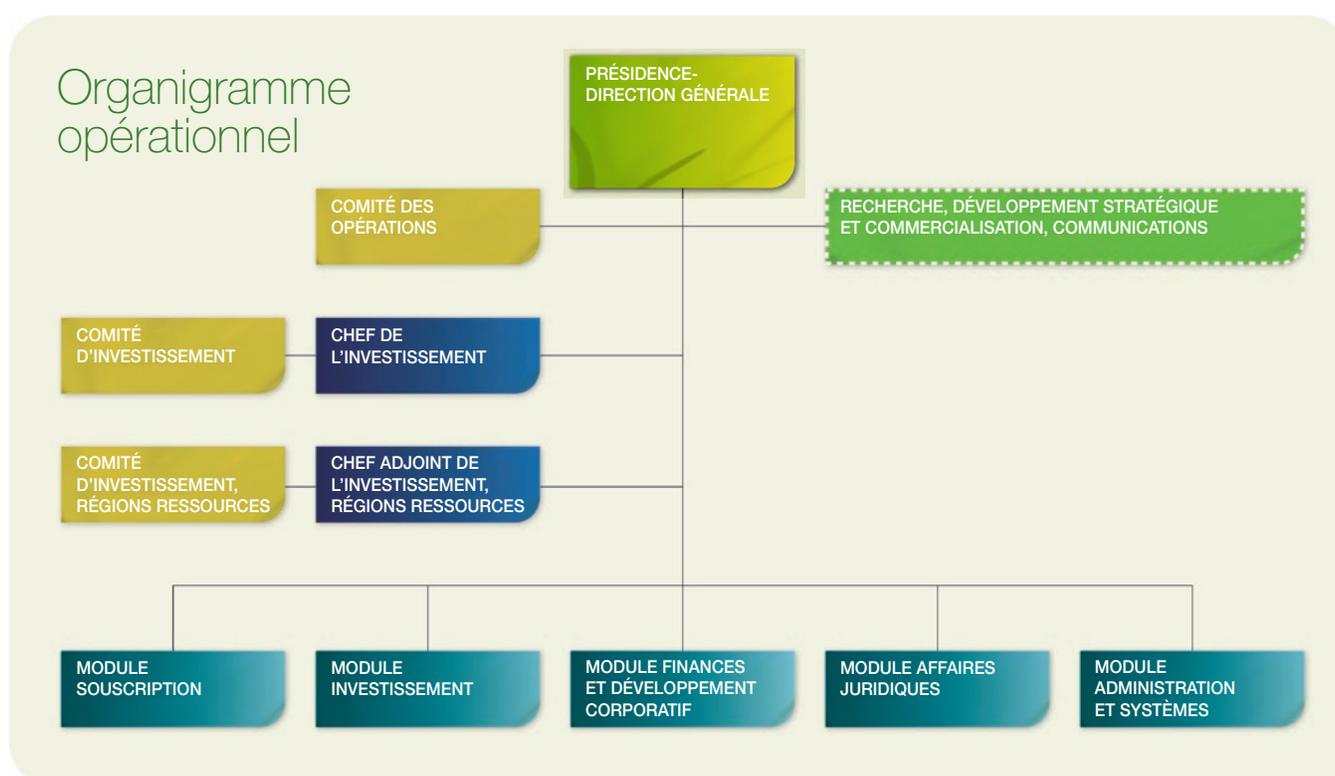
Une gestion dynamique

Tant dans sa gestion quotidienne que dans la planification de ses activités, Fondation met à la disposition des dirigeants et des gestionnaires une gamme d'outils de suivi et de soutien à la prise de décision. Les systèmes de gestion sont constamment améliorés afin de permettre au comité des opérations et aux équipes de travail d'effectuer un meilleur suivi des activités et une meilleure évaluation des résultats.

L'ensemble des modules, tels que présentés dans le diagramme ci-dessous, participent à la réalisation de la mission de l'organisation. Certains modules profitent d'une attention particulière en regard de leurs besoins puisqu'ils agissent plus directement auprès des principales parties prenantes de Fondation. Il s'agit des modules de la souscription, de l'investissement et des finances et du développement corporatif, ce dernier étant particulièrement actif auprès des fonds partenaires ou spécialisés dans lesquels Fondation investit.

La planification stratégique triennale des priorités et objectifs de Fondation est actualisée annuellement. Cet exercice est sous la responsabilité du président-directeur général, celui-ci étant appuyé dans ses travaux par les membres du comité des opérations. Nous avons également procédé, au cours des deux dernières années, à la redéfinition du positionnement stratégique de Fondation en collaboration avec le comité des opérations et le personnel stratégique, composé de professionnels provenant de tous les modules de l'entreprise. Cet exercice a permis de consolider autour d'une vision commune les éléments de positionnement et les valeurs qui sont recherchés par nos parties prenantes et qui nous différencient des autres acteurs du monde de la finance.

L'intention stratégique est formulée de telle sorte que soit facilitée la convergence des activités de tous les modules de l'entreprise vers des enjeux communs, permettant de définir un alignement à moyen terme. La triple reddition de comptes s'intègre de façon cohérente avec notre démarche d'intention stratégique. Sa formulation se veut utile et facilitante pour la réalisation des plans d'action annuels et la fixation des objectifs et indicateurs de performance.



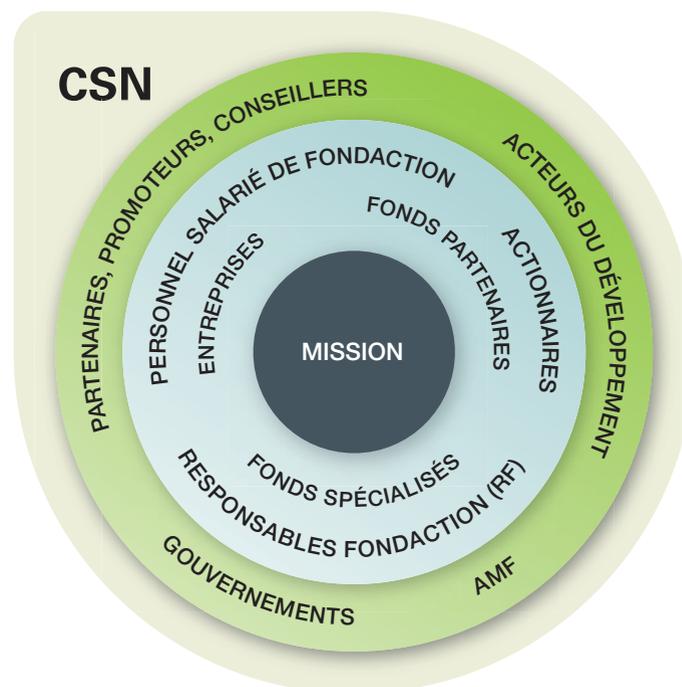
DIALOGUE AVEC LES PARTIES PRENANTES

Le *Conference Board* du Canada définit la responsabilité sociale des entreprises comme « un concept qui englobe l'ensemble des relations que l'entreprise entretient avec toutes les parties prenantes : les clients, les employés, les actionnaires, les gouvernements, les fournisseurs et les concurrents ». La liste des parties prenantes peut varier d'une entreprise à l'autre et elle est autant composée d'acteurs engagés au sein de l'organisation que d'acteurs provenant de l'extérieur et étant en mesure d'exercer une pression sur la responsabilité sociale de l'entreprise. Les échanges augmentent la confiance entre les acteurs et l'entreprise tout en procurant une plus grande crédibilité aux engagements qui ont été pris.

Les processus de dialogue et de consultation des parties prenantes en lien avec Fondation nous permettent de mieux comprendre et ainsi mieux répondre aux attentes de celles-ci en rapport avec les trois volets du développement durable. Les attentes et intérêts légitimes des parties prenantes jouent donc un rôle important dans notre triple reddition de comptes. De plus, réalisée selon un cycle annuel dans une perspective triennale, la démarche de renouvellement de l'intention stratégique de Fondation permet d'identifier et de confirmer l'importance de chacune des parties prenantes à la réalisation de la mission de Fondation. Finalement, rappelons que la Confédération des syndicats nationaux (CSN) occupe en tant que mouvement une place particulière dans la représentation des parties prenantes. Créé à son initiative, tout comme plusieurs institutions de développement économique regroupés au Carrefour financier solidaire, Fondation en partage les valeurs de participation, d'autonomie et de coopération.

Les engagements de Fondation envers ses diverses parties prenantes sont au cœur des pistes d'amélioration de notre reddition de comptes et de la performance de Fondation à titre d'institution financière responsable. Ils permettent de démontrer notre responsabilité envers les attentes et la satisfaction de celles-ci. Ils répondent à plusieurs critères, dont les principaux sont les suivants :

- permettre d'anticiper et de gérer les divergences d'objectifs;
- améliorer le processus de décision à tous les niveaux de l'organisation;



- construire des consensus avec une diversité de points de vue;
- consolider l'importance de certains partenaires aux activités de l'organisation;
- accroître la confiance envers l'organisation, tant pour les parties prenantes externes que les parties prenantes internes;
- connaître la satisfaction des parties prenantes à l'égard du développement durable et de la finance socialement responsable.

Les résultats des consultations des parties prenantes sont présentés ci-après. Nous avons choisi de consulter les mêmes parties prenantes que dans notre premier rapport, tout en approfondissant certains thèmes et éléments de nos relations d'affaires avec les actionnaires et les entreprises auxquelles nous avons consenti un investissement.

LES ACTIONNAIRES

- **SONDAGE TÉLÉPHONIQUE**
- **403 ACTIONNAIRES REJOINTS**
- **REPRÉSENTATIVITÉ POUR L'ENSEMBLE DU QUÉBEC**

Le sondage portait sur un éventail de thèmes et de sujets reliés à la satisfaction et aux attentes des actionnaires. Les relations et les services aux actionnaires ont fait l'objet d'une attention particulière, de la démarche d'achat jusqu'au processus de rachat des actions. Nous avons également évalué l'importance accordée par les actionnaires aux valeurs soutenues par Fondation. Nous nous sommes assurés, autant que possible, d'être en mesure de comparer les résultats du sondage de 2008 avec ceux obtenus lors de la réalisation d'un exercice similaire effectué en 2006.

- Grands thèmes abordés :
- la mesure de satisfaction relativement à la démarche d'achat;
 - la mesure de satisfaction relativement à la qualité du service offert;
 - les motivations et habitudes de souscription.

Pour près de la moitié des répondants, les engagements de Fondation en matière de développement durable et de finance socialement responsable ont constitué une motivation lors de l'achat.

Les forces et les défis à relever

De façon globale, les actionnaires ont exprimé un taux de satisfaction élevé. Les responsables Fondation (RF) continuent d'offrir un service de grande qualité, entre autres grâce à la formation et au soutien fournis par les ressources professionnelles en services financiers de Fondation. Les actionnaires consultés maintiennent ainsi la très haute cote accordée à ce sujet, tout comme pour les services aux actionnaires, qui ont fait l'objet de plusieurs améliorations depuis deux ans, comme nous en avons d'ailleurs pris l'engagement dans le premier rapport.

Certains processus de travail ont été révisés afin de répondre aux standards de qualité les plus élevés, particulièrement à l'égard du service téléphonique et du traitement des demandes de rachat et d'achat de gré à gré. L'uniformisation des méthodes de travail a permis de diminuer le temps d'attente et d'augmenter la qualité des suivis, diminuant par le fait même le délai de traitement des demandes. Le délai de service visé, soit de 10 à 15 jours ouvrables, selon le critère invoqué, a d'ailleurs été atteint en 2007 et se maintient depuis.

Bien qu'aucun changement significatif n'ait été apporté aux formulaires et documents, le taux de satisfaction a chuté de plusieurs points. Nous évaluerons les mesures pouvant être prises pour améliorer ce résultat au cours de la prochaine période. Tout comme pour le processus d'achat qui a également connu une baisse du taux de satisfaction, nous essaierons de mieux comprendre les raisons qui pourraient expliquer cet écart, tout en reconnaissant qu'un taux de 81 % demeure très satisfaisant.

SERVICES TÉLÉPHONIQUES

Taux de satisfaction

87 % en 2008

82 % en 2006

RENCONTRE AVEC LE RESPONSABLE FONDATION EN MILIEU DE TRAVAIL

Taux de satisfaction

90 % en 2008

92 % en 2006

CLARTÉ DES FORMULAIRES ET DOCUMENTS EXPLICATIFS

Taux de satisfaction

76 % en 2008

92 % en 2006

PROCESSUS D'ACHAT

Taux de satisfaction

81 % en 2008

95 % en 2006

Au cours de la période 2006-2008, nous avons augmenté de façon significative l'accessibilité de certains services en ligne. En plus d'avoir accès en tout temps au solde de leurs comptes et de bénéficier du dépôt direct lors de rachats ou d'achats de gré à gré, les actionnaires actuels et ceux qui souhaitent le devenir peuvent maintenant acheter en ligne des actions du Fonds et même profiter d'un prêt REER, offert en collaboration avec la Caisse d'économie Desjardins Le Chaînon. Au cours de la dernière période intensive de REER, en janvier et février derniers, ces nouveaux services innovateurs ont connu beaucoup de succès.

Finalement, les actionnaires consultés reconnaissent, dans une proportion majoritaire, l'importance des engagements de Fondation en matière de finance socialement responsable et de développement durable. Pour près de la moitié d'entre eux, cela a d'ailleurs constitué un élément lors de l'achat de REER.

L'achat en ligne des actions et le prêt REER ont connu un vif succès au cours de la dernière campagne REER.

LES ENTREPRISES

• COLLECTE ANNUELLE DE DONNÉES SOCIOÉCONOMIQUES

Questionnaire électronique

Taux de participation en 2008 **89 %**

Taux de participation en 2006 **80 %**

• APPRÉCIATION DU PARTENARIAT AVEC FONDATION

Entrevues téléphoniques avec les directions

Taux de participation à 50 % des directions sollicitées

Dans le but de mieux connaître les attentes et les conditions de satisfaction des entreprises à l'égard de Fondation, nous avons divisé cette année la consultation en deux segments.

Le premier portait sur les données socioéconomiques ainsi que sur les pratiques et préoccupations en développement durable des entreprises. Cette collecte annuelle, réalisée depuis 2002, nous permet de recueillir des renseignements sur les pratiques de gestion, les régimes de retraite et les comportements des entreprises en matière environnementale.

Le deuxième segment, beaucoup plus élaboré qu'au cours des années précédentes, visait à connaître le degré de satisfaction des directions aux différentes étapes du partenariat avec Fondation, des premiers contacts jusqu'au suivi de l'investissement. Des questions portaient également sur l'adhésion du personnel salarié de l'entreprise à Fondation, les formations économiques qui leur sont offertes et le partenariat d'affaires.

Le taux de satisfaction des rapports généraux avec Fondation s'élève à **85 %**.

Les forces et les défis à relever

La collecte annuelle de données socioéconomiques semble désormais reconnue par les entreprises, le taux de participation ayant atteint 89 % en 2008. Les thèmes abordés suscitent de l'intérêt et permettent à l'entreprise d'amorcer, si ce n'est déjà fait, une réflexion sur sa responsabilité sociale et les moyens qu'elle peut mettre en œuvre pour améliorer sa performance en ce domaine. Nous continuerons de sensibiliser les entreprises à cet enjeu. Nous prévoyons que les mesures de suivi de ces indicateurs instaurées à l'interne au cours de la dernière année devraient améliorer notre accompagnement.

COMPORTEMENTS EN MATIÈRE ENVIRONNEMENTALE
(% des entreprises ayant adopté de telles pratiques)

Gestion des matières résiduelles	88 %
Gestion d'économie d'énergie	40 %
Économie d'eau	29 %
Achats responsables	62 %

PRATIQUES DE GESTION
(% des entreprises ayant répondu « Toujours » ou « Très souvent »)

Information régulière sur la situation de l'entreprise	79 %
Encouragement à recueillir avis et suggestions	74 %
Partage des décisions concernant l'organisation du travail	76 %

Comme lors de la consultation en 2006, les directions des entreprises ayant répondu au sondage en 2008 reconnaissent en Fondation un partenaire financier à l'écoute de leurs besoins et mettant à leur disposition un accompagnement de grande qualité.

Elles ont tenu à souligner leur satisfaction quant à l'information reçue, à l'écoute et à la courtoisie du personnel et ce, dès les premiers contacts. L'analyse et le traitement de la demande, de même que l'établissement des conditions du partenariat recueillent un niveau de satisfaction élevé.

Une fois l'investissement réalisé, les rapports généraux avec Fondation sont également considérés comme très satisfaisants, les compétences du personnel ayant été soulignées, tout comme la contribution de la personne désignée par Fondation à leur conseil d'administration.

Les directions rejointes apprécient les efforts de sensibilisation de Fondation portant sur la responsabilité sociale des entreprises et le développement durable. Pour plus de 85 % d'entre elles, ces préoccupations sont importantes. Ces résultats nous encouragent à poursuivre nos activités dans ces domaines.

D'autres éléments plus périphériques à l'intervention financière de Fondation ont également été évalués. Parmi ceux-ci, nous retrouvons les formations offertes, les activités de souscription à Fondation pour le personnel salarié de l'entreprise ainsi que le réseautage. Les réponses confirment l'utilité de Fondation dans ces domaines. Nous poursuivrons nos efforts en ce sens.

LE PERSONNEL SALARIÉ

- **SONDAGE PAR QUESTIONNAIRE ÉLECTRONIQUE**
- **TAUX DE PARTICIPATION EN 2008 DE 79 %**
- **TAUX DE PARTICIPATION EN 2006 DE 65 %**

Le questionnaire transmis au personnel salarié a permis de recueillir leur perception et leur niveau de satisfaction à l'égard de différents thèmes touchant la vie au travail :

- la communication et la participation;
- la santé et sécurité, l'environnement;
- la formation et le développement professionnel;
- la non-discrimination.

Les variables portant sur les conditions de travail, dont les avantages sociaux, les horaires de travail, les vacances et congés sociaux sont régies par la convention collective. Conséquemment, elles n'ont pas été incluses au questionnaire. Ces questions font l'objet de négociations et les résultats sont contenus dans la convention collective régissant les rapports entre Fondation et le Syndicat des travailleuses et travailleurs de Fondation (CSN).

Neuf personnes sur dix travaillant à Fondation considèrent que leur fonction contribue au développement de l'entreprise.

RÉSULTATS DE LA SATISFACTION GLOBALE PAR THÈME

	Résultats 2006	Résultats 2008	Variation
Communication et participation	75 %	88 %	+
Santé, sécurité et environnement	75 %	88 %	+
Formation et développement professionnel	72 %	86 %	+
Non-discrimination	66 %	82 %	+

Les forces et les défis à relever

L'ensemble des thèmes abordés recueillent des indices de satisfaction nettement plus élevés que lors de la première collecte en 2006. L'augmentation du taux de participation de plus de 14 points de pourcentage démontre également une meilleure compréhension du personnel salarié vis-à-vis de la démarche elle-même.

Ces personnes affichent une grande satisfaction quant aux questions portant sur la communication et la participation aux décisions concernant leur travail. Elles reconnaissent être informées régulièrement de la situation financière du Fonds, des objectifs et orientations stratégiques de l'organisation et d'être ainsi mieux en mesure de participer aux décisions ayant un impact sur leur travail.

Les résultats spécifiques de certaines questions qui nécessitaient des améliorations notables sont soulignés. Par exemple, lors de la consultation en 2006, deux tiers du personnel salarié considérait que leur travail était reconnu à sa juste valeur. Les travaux réalisés dans certaines équipes ont permis depuis de valoriser le potentiel des personnes et de proposer le développement professionnel le plus adéquat pour chacune et chacun. En 2008, le taux de satisfaction a fait un bond de 15 points sur cette question. L'enquête permet aussi de constater que 90 % des personnes interrogées considèrent que la fonction qu'elles occupent contribue au développement de l'entreprise.

En ce qui concerne la santé, la sécurité et l'environnement, le personnel salarié reconnaît les efforts et préoccupations de Fondation dans le domaine environnemental, tant dans ses politiques que dans ses efforts pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Finalement, les résultats concernant les pratiques de recrutement et la gestion du personnel dans un souci de non-discrimination se sont améliorés comparativement à 2006. Les mesures prises sont mises en place dans une perspective à long terme d'amélioration continue. Les progrès réalisés sont notables et nous continuerons d'améliorer les communications et les échanges dans ce domaine particulier.

OUVERTURE DES SUPÉRIEURS AU DIALOGUE ET À L'ÉCOUTE

Taux de satisfaction

88 % en 2008

71 % en 2006

TRAVAIL RECONNU À SA JUSTE VALEUR

Taux de satisfaction

82 % en 2008

67 % en 2006



Réunion nationale des responsables
Fondation et assemblée générale
annuelle, 29 septembre 2007.

ENGAGEMENTS EXTERNES

Fondaction intervient au sein de nombreuses organisations œuvrant dans des domaines qui sont en lien avec sa mission, à l'échelle locale, nationale et internationale. Présent sur plusieurs conseils d'administration ou comités de travail, il appuie plus particulièrement les initiatives qui militent en faveur de la finance socialement responsable et du développement durable.

Les institutions du Carrefour financier solidaire

Le Carrefour financier solidaire est le siège social et le lieu de convergence d'un ensemble d'institutions créées à l'initiative de la CSN, de Fondaction, ou résultant d'une concertation de certaines d'entre elles.

- La Caisse d'économie solidaire Desjardins
- Bâtirente
- MCE Conseils
- Fondaction
- Filaction
- Neuvaction
- La Caisse d'économie solidaire Desjardins Le Chaînon
- Plandaction
- Développement solidaire international

Considérées dans leur ensemble, ces institutions interviennent dans l'accès à des produits d'épargne et de crédit, le placement sur les marchés financiers, le financement des entreprises collectives, l'investissement dans des entreprises privées, l'appui technique à la gestion ainsi que la formation économique. À la fois autonomes et complémentaires, elles ont en commun de tracer de nouvelles voies en faveur de la finance socialement responsable et du développement durable. Administré par Fondaction, le Carrefour financier solidaire offre aussi son espace à des organisations affinitaires pour la tenue de certaines activités.



Caisses de groupe Desjardins

Communément appelées caisses d'économie, les caisses de groupes Desjardins du Québec sont des coopératives de services financiers implantées principalement dans les milieux de travail ou auprès de communautés culturelles. Aujourd'hui au nombre de 39, elles comptent plus de 265 000 membres dans 700 entreprises et organismes publics et parapublics du Québec.

Question Retraite

Créé par la Régie des rentes du Québec, Question Retraite est un regroupement d'une vingtaine d'organismes issus des milieux syndical, patronal, financier, universitaire et gouvernemental. Sa mission est d'encourager et de mettre en place des activités visant à informer et à sensibiliser les Québécoises et les Québécois à l'importance d'assurer leur sécurité financière à la retraite et à les orienter vers les moyens pour la réaliser.

Investissement Québec

Investissement Québec vise à consolider et à centraliser l'action de l'État québécois en matière de recherche, de promotion et de soutien à l'investissement. À la fois institution financière et agence de développement économique, la Société apporte un soutien financier et technique aux entreprises québécoises ou internationales qui se distinguent par leur dynamisme et leur potentiel, contribuant ainsi au développement économique du Québec et à la création d'emplois.

Réseau Capital

Réseau Capital regroupe environ 525 membres œuvrant dans le capital de risque, soit des sociétés d'investissement en capital privé et public ou des cabinets de professionnels. Sa mission est de favoriser le développement de l'industrie et de ses membres par des activités de formation, d'information et de réseautage.

Fondation Saint-Roch

La Fondation Saint-Roch de Québec a été créée afin de sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine religieux bâti des quartiers centraux de la ville de Québec, pour le placer au service des organismes et entreprises d'économie sociale du milieu, animer la communauté dans ses efforts de revitalisation et lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Elle organise des activités de sensibilisation et de financement et appuie diverses initiatives de solidarité citoyenne.

Fondation pour l'éducation à la coopération et à la mutualité

La Fondation s'adresse spécifiquement aux jeunes afin de les sensibiliser aux multiples facettes de la formule coopérative. Fondée en 1994, elle est la seule organisation caritative vouée à l'appropriation par les jeunes des valeurs d'entraide et de solidarité ainsi qu'à l'apprentissage de l'entrepreneuriat coopératif et mutualiste.

Coopérative de développement régional Montréal-Laval

Depuis plus de vingt ans, la CDR Montréal-Laval offre son expertise à la création d'entreprises et d'emplois par le biais de cinq formules coopératives : les coopératives de travail, de producteurs, de solidarité, de consommateurs ainsi que la coopérative de travailleurs actionnaire. Elle vise aussi la concertation, la mobilisation et la promotion des coopératives et des partenaires du mouvement coopératif sur son territoire.

Rencontres du Mont-Blanc

Les Rencontres du Mont-Blanc réunissent des organisations d'économie sociale de tous les continents. Y sont aussi associés des universitaires, des personnalités politiques, des personnes œuvrant au sein de mouvements de citoyens ou d'institutions internationales. Les Rencontres ont pour objectifs de promouvoir et de renforcer l'économie sociale, notamment dans le cadre de projets internationaux.

Global Reporting Initiative (GRI)

La *Global Reporting Initiative* (GRI) a été lancée en 1997 à l'initiative de l'ONG des États-Unis, CERES (*Coalition for Environmentally Responsible Economies*), et du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Sa mission est de renforcer la qualité, la rigueur et l'utilité du rapport de développement durable. Fondation est la première institution financière québécoise à y obtenir le statut *Organizational Stakeholder* (OS).

Pacte mondial

Lancé en 2000 par le secrétaire général des Nations Unies, M. Kofi Annan, le Pacte mondial énonce une dizaine de principes universels relatifs aux droits de la personne, aux normes du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption. Il rassemble aujourd'hui, sur une base volontaire, des milliers de sociétés de toutes les régions du monde ainsi que des organisations internationales du travail et de la société civile qui se sont engagées à en promouvoir les principes, à les intégrer à leurs activités et à en rendre compte publiquement.

Carbon Disclosure Project

Depuis 2000, le *Carbon Disclosure Project* (CDP) invite les investisseurs institutionnels de tous les pays à signer collectivement une demande pour que soit divulguée l'information sur les émissions de gaz à effet de serre (GES) considérée comme étant pertinente par rapport à la valeur des actions. Au cours des dernières années, le CDP a permis de créer le plus important registre de données au monde sur les émissions de GES produites par les sociétés ainsi qu'un dépôt de sources d'information de pointe à l'intention des investisseurs afin d'éclairer leurs décisions en matière de placement.

Comité sur le capital des travailleurs, (Committe for Worker's Capital)

Le Comité sur le capital des travailleurs (CWC) réunit des représentantes et représentants du mouvement syndical international. Le comité souhaite renforcer la voix syndicale dans les débats sur la gouvernance des entreprises et sur la gestion socialement responsable du capital des travailleurs en concentrant ses efforts autour de quelques défis majeurs. Fondation participe au comité de travail portant sur l'investissement à vocation économique où des stratégies communes sont développées et le transfert d'expertise favorisé entre les organisations participantes.

Réseau d'investisseurs socialement responsables (Voice)

Le Réseau d'investisseurs socialement responsables (*Voice*) est une alliance mondiale d'investisseurs institutionnels mise sur pied par l'Institut Euresa, une organisation internationale qui se consacre à la réflexion et à la formation sur les questions sociétales. *Voice* apporte un soutien pratique à ses membres dans l'exercice de leurs droits et responsabilités afin qu'ils puissent promouvoir activement et collectivement les pratiques de bonne gouvernance et de responsabilité sociale auprès des entreprises dans lesquelles ils investissent.

Chaire de logiciel libre, Finance sociale et solidaire

La Chaire de logiciel libre émane d'un partenariat entre l'UQAM et l'Association internationale de logiciel libre dont les membres fondateurs sont Fondation, Filaction, la Caisse d'économie solidaire Desjardins ainsi que trois institutions françaises : le Crédit coopératif, la MACIF et Chèque Déjeuner. Rattachée à l'UQAM, la Chaire de logiciel libre, Finance sociale et solidaire, a pour objet le développement de logiciels d'application et la mise en place de solutions technologiques durables, économiques et adaptées pour les acteurs de la finance socialement responsable ainsi que de l'économie sociale et solidaire.

CIRIEC-Canada et CIRIEC International

Le Centre international de recherches et d'information sur l'économie publique, sociale et coopérative (CIRIEC International) de même que sa section canadienne, le Centre interdisciplinaire de recherche et d'information sur les entreprises collectives (CIRIEC-Canada) sont des associations scientifiques. Véritables carrefours, ils réunissent des chercheurs et des praticiens, tant des entreprises du secteur public que des composantes de l'économie sociale et solidaire. Leurs membres s'intéressent aux diverses formes d'entreprises collectives et d'activités économiques orientées vers l'intérêt général. Ils partagent des préoccupations communes à l'égard de la démocratie, la participation, l'équité, la solidarité et la promotion des entreprises collectives.

Chaire de responsabilité sociale et de développement durable de l'UQAM

Rattachée à l'École des sciences de la gestion, la Chaire contribue à l'évolution des connaissances, à la recherche fondamentale et appliquée ainsi qu'à la formation en matière de responsabilité sociale des entreprises. Elle rassemble des professeurs, des chercheurs, des étudiants ainsi que des gestionnaires intéressés par les innovations socioéconomiques en faveur du développement durable.

ARUC-ÉS

Fondée en 2000, l'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale (ARUC-ÉS) s'appuie sur un consortium de quatre universités québécoises et un partenariat regroupant onze organisations de l'économie sociale. Elle coordonne cinq chantiers d'activités partenariales (CAP). Ces groupes de travail sont spécialisés dans autant de secteurs d'intervention, soit les services aux personnes, l'habitat communautaire, le loisir et le tourisme social, le financement et le développement local et régional.

Chaire d'éthique appliquée

Depuis sa création en 1999, la Chaire d'éthique appliquée de l'Université de Sherbrooke s'intéresse aux modes de fonctionnement et de gouvernance dans les entreprises afin de proposer une transformation sociale axée sur la responsabilité. Grâce à un partenariat novateur entre Fondation et d'autres institutions de développement économique associées à la CSN, la Société générale de financement du Québec (SGF), Investissement Québec et l'Université de Sherbrooke, elle entreprend maintenant un nouveau chantier axé sur la finance socialement responsable.

Événement ÉCOresponsable

Créé à l'initiative du Réseau québécois des femmes en environnement (RQFE), ce projet a pour objectif de faciliter et d'encourager l'organisation d'événements écoresponsables au Québec. Plus qu'un événement vert « zéro déchet, zéro carbone », un événement écoresponsable cherche à intégrer toutes les dimensions du développement durable : viabilité écologique, équité sociale et intergénérationnelle, développement économique et social.

Planetair

Planetair est un organisme à but non lucratif créé par le Centre international Unisféra. Sa mission est d'aider les individus, les entreprises et les institutions à réduire leur empreinte écologique afin de lutter contre les changements climatiques. En plus d'un travail de sensibilisation visant à modifier les comportements, il mène divers projets permettant l'achat de crédits compensatoires pour contrebalancer les émissions non réduites de GES.

Comité d'analyse stratégique sur le développement durable

Ce comité, créé par la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, a pour mandat d'examiner divers enjeux ayant trait au développement durable des entreprises et des institutions de la métropole et de favoriser de meilleures pratiques d'affaires en lien avec cette problématique. Son rôle est aussi d'assurer un suivi des dossiers relatifs au développement durable pouvant avoir une influence sur l'environnement d'affaires métropolitain.

A hand is shown in the upper left, dropping several translucent blue ice cubes onto a white surface. The cubes are scattered across the page, with some in sharp focus and others blurred in the background. The overall aesthetic is clean and modern, with a focus on the physical act of dropping the cubes.

PERFORMANCES ÉCONOMIQUES

La dimension économique du développement durable concerne les impacts que l'organisation peut avoir sur les conditions économiques de ses parties prenantes et sur les systèmes économiques à l'échelle locale, nationale et mondiale.

Privilégier une économie plurielle

Le défi du développement durable pose aujourd'hui, plus que jamais auparavant, la nécessité de revoir nos manières de penser, de faire et d'agir. Pour comprendre ce que représente ce changement nécessaire de paradigme sur la vie économique, nous devons reconsidérer les représentations que nous avons généralement de l'économie. Lorsque l'on fait appel à l'étymologie, la notion grecque d'économie, soit l'*oikos* ou l'*oikonomia*, fait référence à « l'art d'approvisionner sa maison en biens nécessaires à la vie ». Malgré que la science économique en ait fait une science de l'efficacité des marchés, l'économie reste toujours, dans les faits, une activité d'abord sociale centrée sur la satisfaction des besoins et sur les manières dont nous y parvenons à travers la production, l'échange et la consommation de biens et de services.

Dans ce contexte, l'économie de marché demeure une des nombreuses formes d'organisation et d'échange que les sociétés peuvent utiliser pour développer l'activité économique. Dans les domaines d'intérêt général, comme par exemple ceux de la monnaie, du travail, de la santé, de l'éducation, des services sociaux, de l'alimentation ou de l'environnement, le fonctionnement du marché comme seul mécanisme de coordination des activités est insuffisant, voire même inacceptable. C'est pourquoi il faut repenser l'économie en privilégiant un modèle d'économie plurielle, où l'économie de marché s'inscrit impérativement à l'intérieur d'un ensemble de règles et de normes sociales renforcées pour en assurer sa durabilité.

Les indicateurs de performance économique présentés dans cette section mesurent sous une forme essentiellement monétaire les impacts des activités de Fondation sur ses principales parties prenantes. Plusieurs indicateurs permettent également de mesurer l'impact des activités sur les composantes du système économique à l'intérieur duquel nous évoluons.

Le bilan de Fondation est positif quant à sa contribution à l'économie du Québec.

Grâce à l'épargne recueillie auprès de plusieurs dizaines de milliers de travailleuses et de travailleurs, des investissements ont pu être réalisés, contribuant ainsi au renforcement des économies locales et régionales. Les investissements à impact économique québécois de Fondation ont connu une croissance importante de même que les revenus gouvernementaux directs et indirects. Au chapitre de ses contributions aux communautés et à titre d'employeur, Fondation agit de façon responsable et en cohérence avec sa mission.

Au cours des prochaines années, Fondation continuera d'agir à titre de fonds de capital de développement prenant en compte les aspects économiques et financiers, mais également sociaux et environnementaux de ses activités. Cette vision suppose une approche patiente et une considération élargie des risques en vue de créer une valeur durable, au bénéfice des actionnaires et de l'ensemble de l'économie québécoise.

D'ici le prochain rapport, Fondation veillera, tout en améliorant sa performance financière, à consolider sa contribution au développement durable.

Impacts économiques directs et indirects

Chaque année, Fondation effectue une étude d'impact sur les retombées directes et indirectes de ses activités d'investissement. Le portefeuille d'entreprises visées par l'étude de cette année compte 74 PME québécoises (entreprises privées, coopératives ou OBNL) dans tous les secteurs d'activité. Pour l'année 2007-2008, ces entreprises ont généré des investissements productifs de plus de 80 millions de dollars. Globalement, le chiffre d'affaires de l'ensemble des entreprises du portefeuille s'élève à 705 millions, soit 246 millions de plus qu'au cours de l'exercice 2005-2006.

En termes de valeur ajoutée, les effets directs et indirects générés dans l'ensemble de l'économie s'élèvent à 529 millions. Les revenus gouvernementaux, en impôts et taxes directes, sont également en hausse, ayant atteint près de 50 millions de dollars aux deux paliers gouvernementaux. Les contributions aux programmes sociaux ont par ailleurs cru de 51 % depuis 2006 pour atteindre 54,3 millions.

Depuis le début de nos activités, les revenus gouvernementaux découlant des activités des entreprises de notre portefeuille se sont élevés à 643 millions de dollars.

IMPACT ÉCONOMIQUE DES PROJETS SOUTENUS

	2008	2006
PORTEFEUILLE		
Nombre d'entreprises	74	78
Projets d'investissement	80 340 000 \$	59 536 780 \$
Chiffre d'affaires du portefeuille	705 316 714 \$	459 666 835 \$
IMPACTS DIRECTS ET INDIRECTS		
Emplois	8030	5642
Valeur ajoutée :		
salaires	317 731 000 \$	186 495 000 \$
profit brut d'entreprises	211 279 000 \$	158 846 000 \$
Revenus gouvernementaux :		
gouvernement du Québec ¹	28 460 000 \$	21 631 000 \$
gouvernement du Canada ²	20 107 000 \$	15 167 000 \$
parafiscalité et taxes indirectes ³	54 316 000 \$	35 972 000 \$

Source : Institut de la statistique du Québec (ISQ)

⁽¹⁾ comprend les impôts sur salaires, taxes de vente et taxes spécifiques

⁽²⁾ comprend les impôts sur salaires, taxes de vente et taxes et droits d'accise

⁽³⁾ comprend RRQ, FSS, CSST, assurance-emploi et taxes indirectes

L'étude de l'Institut de la statistique du Québec ne tient pas compte des impacts qui découlent des investissements de Filaction, ni de nos investissements dans les autres fonds partenaires ou spécialisés. Une part relativement importante de nos investissements à impact économique québécois passe par nos partenariats avec ces fonds. Lorsqu'on tient compte des retombées réelles des activités des fonds partenaires et des retombées estimées des fonds spécialisés, le nombre d'emplois attribuables à nos activités ou à notre participation à des fonds s'élève au total à 11 619, une hausse de 42 % par rapport à 2006.

Les revenus générés par Fondation proviennent essentiellement de ses investissements et placements. Ses objectifs de rendement tiennent compte de sa mission : rendre accessible l'épargne-retraite aux travailleuses et aux travailleurs et la canaliser vers des activités d'investissement et de placement socialement responsables.

Aucun paiement direct n'est fait aux actionnaires par le biais de dividendes; le prix de l'action, donc l'avoir des actionnaires, reflète la valeur réelle de l'entreprise.

Malgré un rendement brut positif, les revenus ont été insuffisants pour couvrir les frais de fonctionnement au cours du dernier exercice financier. Comparativement à 2006, les revenus ont toutefois augmenté dans une proportion beaucoup plus importante que les coûts de fonctionnement et les investissements à impact économique québécois ont poursuivi leur croissance, avec une augmentation de 42 % par rapport à 2006.

La croissance des catégories de dépenses poursuit un rythme inférieur à celui de la croissance des investissements à impact économique québécois, ce qui signifie une amélioration de l'efficacité. L'écart entre les taxes et impôts payés entre 2006 et 2008 s'explique par la disparition de l'impôt applicable aux grandes corporations ainsi que par la comptabilisation de pertes fiscales reportables plus élevées. Fondation n'a reçu aucune aide publique ou subvention significative.

EMPLOIS MAINTENUS ET CRÉÉS



PERFORMANCES ÉCONOMIQUES

	2008	2006
Revenus	9 848 643 \$	5 921 656 \$
Coûts de fonctionnement	10 434 240 \$	9 456 066 \$
Salaires et avantages sociaux	8 701 346 \$	6 728 652 \$
Taxes et impôts	-17 622 \$	841 978 \$
Investissements à impact économique québécois	385 407 889 \$	271 664 496 \$

Comme l'indique le tableau, les activités de l'entreprise génèrent 8,7 millions de dollars en salaires et avantages sociaux aux employés. Le salaire d'entrée (préposé S-1) à Fondation débute à 31 300 \$. Il équivaut à 2,1 fois celui d'un emploi payé au taux horaire minimum de 8,50 \$. Le régime complémentaire de retraite dont le personnel de Fondation se prévaut est le même que celui des salariées et salariés de la CSN. Fondation s'acquiesce des obligations qui lui sont faites en tant qu'employeur participant. Il s'agit d'un régime contributif à prestations déterminées qui sont fondées sur les années de service et sur les salaires de fin de carrière. La couverture des obligations afférentes au plan d'assurance-retraite atteint 104,1 % selon l'évaluation actuarielle la plus récente, produite en juillet 2007. Celle-ci était évaluée à 100,8 % en octobre 2005.

Implications des changements climatiques

Tel que mentionné dans notre premier rapport de développement durable, l'absence d'outils reconnus pour procéder à l'évaluation des implications financières des changements climatiques rend difficile cet exercice dans le domaine du capital de risque. Nous procédons toujours à une analyse qualitative des risques et des occasions que représentent nos investissements directs en accordant une attention particulière aux entreprises qui ont des préoccupations environnementales. Par ailleurs, nous avons, au cours des deux dernières années, mis en place des procédures pour tenir compte de ces incidences sur les investissements et les placements. Une attention particulière a été apportée aux entreprises ayant des préoccupations environnementales, dont la mise à disposition d'information sur les sujets environnementaux (politique

environnementale, gestion des matières résiduelles, transport durable). Nous avons poursuivi l'amélioration de la grille d'analyse des risques pour tenir compte davantage des performances extrafinancières des entreprises par l'amélioration du diagnostic socioéconomique et la mise en place de diverses mesures de suivi. De plus, un questionnaire environnemental a été développé, dans lequel l'ensemble des aspects de gestion des risques environnementaux sont couverts. Fondation s'est joint aux signataires du *Carbon Disclosure Project*, dont il est question dans la section traitant des engagements externes.

Achats responsables et contributions à la communauté

La politique d'achat responsable de Fondation est en place depuis février 2008. Sa mise en œuvre sera graduelle et s'échelonnera sur une période de trois ans. Un diagnostic préliminaire réalisé auprès des fournisseurs de Fondation permet de constater qu'un premier groupe de grands fournisseurs (les achats de plus de 100 000 \$) représente près de 80 % du total des achats (groupe de 17 fournisseurs) et qu'un deuxième groupe (les achats entre 10 000 \$ et 100 000 \$) représente autour de 15 %. Donc, les 67 principaux fournisseurs représentent près de 95 % de nos achats. Une analyse sommaire du premier groupe donne un résultat positif : la moitié de ces fournisseurs sont des entreprises collectives (économie sociale et économie publique) qui ont des pratiques sociales et environnementales reconnues.

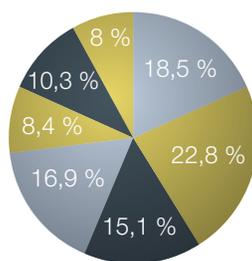
La politique de dons et commandites mise en place à l'hiver 2008 énonce les réseaux et créneaux que Fondation souhaite privilégier dans le domaine des contributions financières à la communauté. Les effets de la nouvelle politique seront pleinement ressentis lors du prochain rapport de développement durable. Néanmoins, les catégories ayant connu la plus forte augmentation sont le développement durable ainsi que les partenaires en développement des affaires. Au total, nos contributions se sont élevées à 138 968 \$ au cours de l'exercice 2007-2008, en hausse de 72 % par rapport à 2006.

Le Technopôle Angus

Le Technopôle Angus est le seul parc d'entreprises réellement contrôlé par un organisme à but non lucratif. Il est aussi le seul au Québec à constituer un patrimoine pour sa communauté locale et à intégrer l'ensemble des dimensions du développement durable dans la gestion quotidienne du site et dans ses projets de croissance. Au terme de son développement, le parc immobilier comptera près de 1,5 million de pieds carrés, répartis dans une vingtaine de bâtiments que fréquenteront quelque 2 500 travailleurs. Ses réalisations témoignent de la réussite du Technopôle Angus comme important projet de reconversion industrielle. Il est ainsi devenu un acteur incontournable du développement économique de l'Est de Montréal.

Le partenariat de Fondation avec Angus est la première association entre un fonds de capital de risque et une entreprise d'économie sociale. Les deux partenaires contribuent en parts égales à chaque nouveau projet et partagent la même vision d'un développement durable combinant des objectifs de performance économique, sociale et environnementale. À ce jour, Fondation a investi près de 20 millions de dollars dans le Technopôle Angus.

RÉPARTITION DES DONS ET COMMANDITES (%)



Économie sociale et développement local.....	18,5 %
Partenaires du développement des affaires.....	22,8 %
Recherche.....	15,1 %
Action communautaire et œuvres caritatives.....	16,9 %
Réseau syndical	8,4 %
Développement durable.....	10,3 %
Arts et culture	8 %

Investissements dans les infrastructures

Fondation a fait l'acquisition d'un terrain dans le centre-ville de Québec où sera construit un édifice à bureaux d'environ 60 000 pieds carrés au coût d'une dizaine de millions de dollars.

Le bâtiment à construire, dont les travaux ont débuté en août 2008 et qui s'achèvera à l'été 2009, visera une certification LEED (*Leadership in energy and environmental design*), attribuée aux édifices conçus pour une meilleure consommation de l'énergie, de l'eau, de la lumière et des matériaux de construction.

Fondation y relocalisera ainsi son personnel en poste à Québec, lequel occupera le tiers de la superficie de l'édifice avec d'autres institutions de notre réseau. L'autre partie sera disponible pour la location d'espaces de bureaux.



PERFORMANCES SOCIALES

La dimension sociale du développement durable concerne les impacts que l'organisation peut avoir sur les systèmes sociaux à l'intérieur desquels elle opère. Les indicateurs identifient les aspects de performance majeurs et pertinents concernant les parties prenantes de l'organisation.

Émergence d'une nouvelle référence commune

La notion de développement durable émerge aujourd'hui comme la nouvelle référence commune spécifique au 21^e siècle, comme le « progrès » fut la référence commune aux 19^e et 20^e siècles. La finance socialement responsable représente, pour les acteurs financiers les plus conscients des conséquences économiques, sociales et environnementales néfastes des pratiques économiques dominantes, une appropriation des enjeux du développement durable au sein de leur métier. D'abord issu de pratiques marginales mises en place par des communautés religieuses, inquiètes d'investir leur patrimoine financier dans des activités immorales telles que l'alcool et le jeu, d'où l'étiquette qui lui est restée longtemps attachée de finance « éthique », le mouvement de la finance responsable s'est pendant un temps limité à une approche punitive de rejet de certains placements. Puis, sous la poussée d'une mouvance syndicale présente dans les caisses de retraite des travailleurs, la finance responsable a cheminé graduellement vers une approche d'engagement. Dans cette nouvelle vision, les ressources financières doivent servir à changer, de façon positive, la conduite des entreprises. Sont aussi apparus des financiers sociaux qui adoptent des pratiques d'engagement actionnarial et qui interviennent dans le capital de développement et la finance solidaire, intégrant une optique plus large, soucieuse des performances économiques, sociales et environnementales de l'entreprise.

Les indicateurs de performance sociale traités dans ce chapitre permettent de mesurer les efforts de Fondation dans les domaines de la participation démocratique à la vie économique, du respect des libertés syndicales et de l'accès à des ressources financières menant à l'épanouissement des personnes, des entreprises et des collectivités.

Le bilan des performances sociales est positif. Fondation est un intervenant qui respecte les valeurs et les pratiques en vigueur dans la société où il mène ses activités.

Dans le domaine des relations de travail internes, Fondation applique des normes élevées en matière de conditions de travail et de participation à la vie de l'entreprise. Sur le plan du respect des droits humains, des relations avec les communautés et des responsabilités des produits et services, Fondation respecte toutes les exigences réglementaires dans ces domaines.

Fondation rend accessible une épargne-retraite peu coûteuse, compte tenu des crédits d'impôt, qui permettra à des milliers d'hommes et de femmes d'améliorer leur situation financière à la retraite. Ces épargnes sont canalisées vers des projets d'investissement soutenant le développement du Québec. Fondation participe avec d'autres institutions au renforcement d'une économie plurielle qui regroupe l'ensemble des nouvelles manières de pratiquer l'économie du savoir et de l'innovation : des formes d'organisation du travail à haut degré d'engagement, le fonctionnement en réseau et les stratégies globales de partenariat. En matière de placement sur les marchés financiers, plusieurs améliorations ont été apportées aux façons de faire afin de permettre une meilleure prise en compte des critères sociaux, dont l'adhésion au *Carbon Disclosure Project* et au réseau *Voice* de l'Institut Euresa ainsi que le suivi de l'exercice des droits de vote.

Emploi

L'équipe de Fondation a accueilli 14 nouvelles personnes salariées entre 2006 et 2008 afin de répondre aux besoins de l'organisation. Des 76 personnes à l'emploi de Fondation, quatre occupent leurs fonctions à Québec, les autres étant basées à Montréal. La catégorie des professionnelles et professionnels a cru de 18 %, celle-ci demeurant la plus importante de l'entreprise. Les hommes constituent la majorité des salariés de cette catégorie. On dénombre neuf gestionnaires, soit un de plus qu'en 2006, répartis presque également entre hommes et femmes. Finalement, le personnel de soutien continue d'être largement constitué de femmes bien que l'embauche de nouvelles personnes dans cette catégorie ait légèrement favorisé les hommes. Globalement, les femmes constituent la majorité du salariat de Fondation, toutes catégories d'emplois confondues, représentant 53 % de l'effectif total.

Le taux de roulement de personnel a diminué depuis 2006 pour atteindre 7,9 %, la moitié des personnes ayant quitté l'entreprise pour relever de nouveaux défis tandis que les autres ont choisi de profiter d'une retraite bien méritée.

88 % du personnel de Fondation est syndiqué.

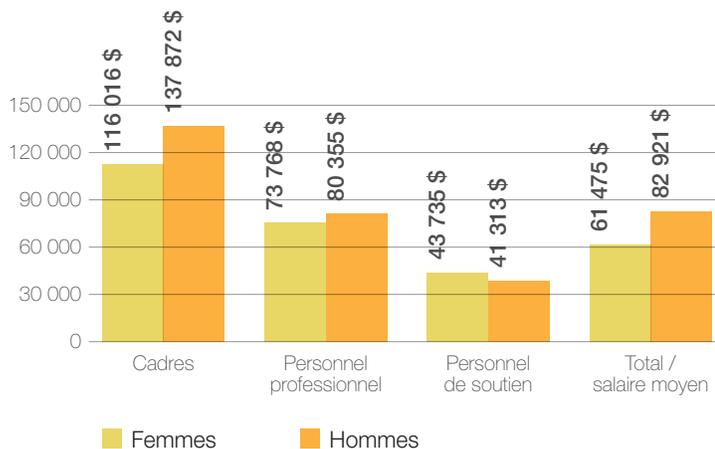
RÉPARTITION DU PERSONNEL PAR CATÉGORIES D'EMPLOI

	% Nombre d'employés	% Hommes	% Femmes
Gestionnaires	12 %	55 %	45 %
Personnel professionnel	53 %	65 %	35 %
Personnel de soutien	35 %	19 %	81 %

RÉPARTITION DU PERSONNEL PAR CATÉGORIES D'ÂGE



SALAIRE MOYEN FEMMES/HOMMES



Fondation privilégie une approche de travail et d'échanges fondée sur les principes de la gestion participative. Cette approche permet de tenir compte de facteurs humains tels que les relations au sein et entre les groupes de travail, les changements technologiques ainsi que les questions portant sur la santé et la sécurité. La convention collective prévoit le traitement de ces questions sur une base paritaire en s'appuyant sur un comité des relations de travail (CRT). Ce comité paritaire recherche des ententes sur une base consensuelle pour les mandats qui lui sont confiés.

Différents aménagements de travail sont prévus pour faciliter la conciliation travail-famille. En plus de bénéficier d'une assurance-vie et d'une assurance-invalidité, le personnel est couvert par une assurance complémentaire sur la santé, les médicaments et les soins dentaires. Les salariés et leur famille immédiate ont également accès à des services gratuits d'intervention psychosociale. Le taux d'absentéisme se situe à 4 %, soit la moitié du taux comparable à notre secteur.

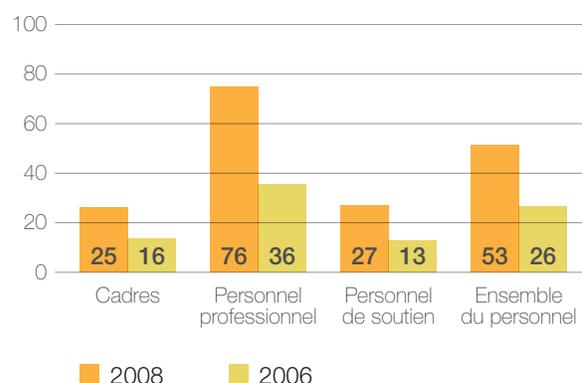
SALAIRES MOYENS AU 31 MAI 2008

Cadres	128 158 \$
Personnel professionnel	78 050 \$
Personnel de soutien	43 287 \$
Ensemble du personnel	71 634 \$
Ensemble du personnel syndiqué	64 041 \$

La formation continue et le développement des compétences sont des éléments importants de la gestion des ressources humaines de Fondation. En plus d'offrir des formations pertinentes destinées à chacun des postes et d'assurer un suivi du développement des compétences, plus du quart des salariés ont participé à une évaluation de leurs compétences dans le cadre d'un programme de relève. Ces mesures s'étendront au cours des deux prochaines années.

Les coûts totaux de formation se sont élevés pour l'année financière 2008 à plus de 151 000 \$, représentant 2,6 % de la masse salariale de Fondation, soit plus du double de la part obligatoire de 1 % et le double de la moyenne nationale pour les entreprises de la même catégorie. Le personnel professionnel a connu la plus forte augmentation du nombre d'heures de formation, devant constamment mettre à jour son expertise. La participation à divers événements, tels que des colloques et congrès, est également comptabilisée comme activité de formation. Le coût de la formation donnée ou payée par l'employeur inclut les salaires versés ainsi que les frais connexes.

NOMBRE MOYEN D'HEURES DE FORMATION PAR EMPLOYÉ



Droits humains Responsabilité du fait des produits et services

Fondation respecte toutes les lois, la réglementation portant sur la protection des données et de la vie privée et celle en matière de valeurs mobilières qui lui sont applicables. Aucune transgression, incident de non-conformité, cas de corruption ou manquement au code d'éthique de Fondation n'ont été signalés au cours de la période. Fondation n'a jamais fait l'objet de poursuite ou de plainte pour pratiques non concurrentielles. Pour les plaintes provenant des actionnaires, celles-ci concernent des insatisfactions dans le traitement de demandes d'achat de gré à gré. Elles sont en diminution, leur nombre total étant passé de cinq en 2006 à trois en 2008. Finalement, les actionnaires de Fondation reçoivent une copie du prospectus lors de l'adhésion et annuellement pour ceux qui souscrivent par retrait préautorisé ou par retenue sur le salaire. Fondation ne fait aucune contribution à un parti politique.

Dans le cadre de ses investissements directs en entreprise, Fondation procède à la réalisation d'un diagnostic socioéconomique par l'entremise de Neuvaction. Aucun incident sérieux faisant état de pratiques de discrimination, de travail des enfants ou de travail forcé n'a été porté à notre attention. Aucun cas d'atteinte à la liberté syndicale n'a non plus été répertorié.

Dans ses rapports avec ses fournisseurs, Fondation avait pris l'engagement d'énoncer une politique d'achat responsable. Présentée dans la section portant sur la gouvernance, cette politique adoptée en février 2008 vise entre autres à favoriser des fournisseurs qui produisent leurs biens et services dans le respect des travailleuses et des travailleurs, des communautés et de l'environnement. Les achats locaux sont largement favorisés ainsi que les produits de fabrication syndicale et de l'économie sociale.

Épargne-retraite

Le nombre de personnes ayant choisi d'épargner à Fondation pour leur retraite a cru de 34 % depuis deux ans. Des efforts importants ont été consacrés au cours des dernières années afin de consolider le réseau de distribution de Fondation, particulièrement dans les milieux de travail, augmentant par le fait même l'accessibilité à l'épargne-retraite grâce à la retenue sur le salaire. Présentés dans la section portant sur le dialogue avec les parties prenantes, les résultats des consultations auprès de nos actionnaires démontrent leur satisfaction quant aux services offerts et le succès remporté par diverses mesures mises en place dont un programme de qualité, l'uniformisation des méthodes et processus de travail ainsi que l'ajout de ressources au traitement des demandes relatives à des situations difficiles.

Au moment de choisir un véhicule d'épargne en vue de la retraite, de nombreux produits financiers sont offerts. Les épargnantes et les épargnants sont toujours intéressés par le rendement que leur procure un investissement. Dans le cas des fonds de travailleurs, les rendements publiés présentent un portrait incomplet. En effet, les crédits d'impôt accordés par les deux paliers de gouvernement qui viennent réduire le déboursé par rapport à l'investissement réel ne sont pas inclus dans le rendement affiché.

Les crédits d'impôt permettent d'accumuler un capital nettement plus important pour un même déboursé net par rapport aux autres véhicules de placement. Dans une perspective d'accumulation de capital en vue de la retraite, le tableau démontre que pour un même déboursé net annuel de 1 000 \$ depuis 1996, Fondation constitue un excellent choix.

VALEUR ACCUMULÉE AU REER SELON LE VÉHICULE DE PLACEMENT

Valeur au REER ⁽¹⁾ au 31 juillet 2008

Fondation-CSN	43 055,04 \$
TSX composé ⁽²⁾	39 371,60 \$
CPG 5 ans ⁽³⁾	28 393,31 \$
OEC ⁽⁴⁾	27 258,05 \$

¹ Investissement annuel nécessitant un déboursé net après avantages fiscaux de 1 000 \$. Investissement réalisé au 1^{er} janvier de chaque année et ce, depuis 1996. Le taux marginal d'imposition utilisé est de 40 %.

² Source : Paltrak et Groupe TSX

³ Source : Banque du Canada, série V122526

⁴ Source : Obligations d'épargne du Canada, émissions : S74, S80, S86, S98, S104, S110

Fondation réalise la double mission de contribuer à rendre plus accessible aux travailleuses et travailleurs du Québec un produit d'épargne améliorant leurs conditions de vie à la retraite tout en canalisant les épargnes ainsi recueillies vers un développement durable de l'économie.

Politique d'investissement Politique de placement

Par finance socialement responsable, nous entendons les pratiques financières qui, en plus des objectifs financiers traditionnels, prennent en compte des considérations relevant de l'élargissement du champ démocratique des entreprises ainsi que leurs impacts sociaux et environnementaux. Elle recouvre les pratiques de placement sur les marchés financiers et d'investissement par des interventions financières directes.

Fondation vise la pérennité des entreprises. Il les accompagne afin qu'elles soient créatrices d'emplois durables, enracinées dans leur territoire et associées au renforcement économique de leur localité et de leur région. Fondation contribue ainsi activement, à sa manière, à répondre aux divers défis de l'économie du Québec et au mieux-être des personnes et de la collectivité. La politique d'investissement responsable de Fondation vise à fournir des capitaux soutenant les objectifs de croissance des entreprises dans l'amélioration de leur productivité tout en respectant les nouvelles exigences liées au développement durable. À cette fin, l'entreprise souhaitant obtenir un investissement de Fondation donne son accord à satisfaire certaines conditions particulières, par exemple :

- accepter que préalablement à un investissement, un diagnostic socioéconomique de l'entreprise soit effectué;
- encourager le personnel de l'entreprise à épargner pour la retraite en contribuant au REER Fondation jusqu'à un maximum annuel de 250 \$ par employé;
- contribuer à un fonds pour la formation économique des travailleuses et travailleurs à raison de 0,25 % de la masse salariale;
- consentir, dans les entreprises à capital-actions, au principe que les salariés pourront, à leur demande, acquérir du capital de l'entreprise sur une base collective au moyen d'une coopérative de travailleurs actionnaire (CTA).

FILACTION

Filaction, le Fonds pour l'investissement local et l'approvisionnement des fonds communautaires, a été mis sur pied en 2000 par Fondation afin de répondre à des besoins spécifiques de financement se situant entre 50 000 \$ à 500 000 \$. Il rend disponible aux petites entreprises et aux fonds de développement local une partie des capitaux dont ils ont besoin pour atteindre leurs objectifs de développement économique et social.

Constitué en organisme à but non lucratif, Filaction appuie plus particulièrement les entreprises qui encouragent la participation des travailleuses et des travailleurs aux décisions qui les concernent, les entreprises de l'économie sociale et solidaire ainsi que les projets qui favorisent l'autonomie économique des personnes et des groupes. Pour appuyer les plus petites entreprises, il investit dans des fonds locaux ou régionaux s'adressant à des clientèles particulières. En plus d'investir auprès des fonds de crédit communautaire, il est le principal partenaire financier pour la capitalisation des organismes régionaux de soutien à l'entrepreneuriat féminin et est aussi à l'origine de fonds pour le financement de coopératives ou encore de la relève entrepreneuriale. Filaction a continué d'innover au cours des deux dernières années en étant à l'origine du Fonds Capital Équitable, avec Équiterre et la Caisse d'économie solidaire Desjardins, pour offrir un financement adapté aux besoins particuliers des entreprises québécoises importatrices de produits équitables. En 2008, il crée le Fonds Afro-entrepreneurs, qui finance la création d'entreprises dans tous les secteurs d'activité au sein des communautés noires du Québec, en partenariat avec le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE).

neuvACTION

Mis sur pied en 2000 par Fondation, Neuvaction, anciennement connu sous l'appellation de Fonds de formation professionnelle, a pour mission d'accompagner les entreprises dans l'atteinte de leurs objectifs organisationnels. Depuis ses débuts, Neuvaction agit à titre de partenaire stratégique auprès de Fondation dans la réalisation de diagnostics socioéconomiques lors d'investissements en entreprises et contribue, par le biais de ses interventions, à promouvoir la gestion participative. Les aspects évalués sont l'analyse des pratiques d'affaires ainsi que les facteurs sociaux tels que les formes de participation des personnes salariées, les communications au sein de l'entreprise, l'aspect environnemental et l'engagement de l'entreprise dans son milieu. Neuvaction réalise également les ateliers de formation économique auprès des travailleuses et travailleurs des entreprises des portefeuilles de Fondation et de Filaction.

Neuvaction a depuis quelques années développé une offre de service intégrant à la fois les principes de développement durable et les principes de gestion participative. Ainsi, tous les services d'accompagnement stratégique visent à susciter la participation des salariés au projet de développement durable de leur organisation et à les sensibiliser aux résultats tangibles d'une telle démarche.

Les caractéristiques du portefeuille de placement sont décrites dans le tableau de la page suivante. Les obligations et autres titres à revenus fixes constituent la majorité du portefeuille, celui-ci étant complété par des titres immobiliers, un fonds commun de matières premières et des actions et autres titres de secteurs variés. Sauf pour les titres à revenus fixes, les placements sont généralement détenus par le biais de fonds communs.

Depuis 2007, Fondation est signataire du *Carbon Disclosure Project* (CDP) qui vise à surveiller les progrès accomplis par les grandes entreprises en vue de réduire les gaz à effet de serre. Fondation est aussi membre du réseau *Voice* de l'Institut Euresa et partage régulièrement de l'information avec cette organisation. Fondation assure le suivi de l'information transmise par les organisations dont il est membre et intervient auprès des gestionnaires, au besoin.

En plus du portefeuille de placement, Fondation détient un portefeuille d'actions d'entreprises québécoises à petite capitalisation cotées en Bourse (EQPC). Fondation a révisé la politique d'exercice des droits de vote qui s'applique à ce portefeuille dans le but de s'assurer qu'elle corresponde aux meilleures pratiques. Le respect de cette politique ou des instructions pouvant de temps à autres être données au gestionnaire sur ce sujet est contrôlé par l'obtention d'un rapport régulier sur la manière dont les votes ont effectivement été exercés.

CARACTÉRISTIQUES DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENT DE FONDATION AU 31 MAI 2008

(en milliers de dollars)

	\$	%
Obligations et marché monétaire	186 466	57,3 %
Actions, parts et autres titres diversifiés	56 478	17,3 %
Matières premières	46 072	14,2 %
Immobilier	36 577	11,2 %
Total des placements	325 593	100 %

fiducie

du Chantier
de l'économie sociale

Depuis sa création, Fondation est un partenaire de l'économie sociale au Québec. Il a notamment participé à la mise sur pied de la Fiducie du Chantier de l'économie sociale, dont le lancement a eu lieu en janvier 2007, et s'est engagé à y investir 8 millions de dollars. Ce fonds d'investissement, entièrement voué à l'amélioration de la capitalisation à long terme des entreprises d'économie sociale œuvrant au Québec, vient compléter les sources de financement offertes aux entreprises collectives.

Réseau CSN pour un développement durable, solidaire et socialement responsable

La consommation responsable ne s'exprime pas seulement sur le plan de l'achat de biens. Elle se manifeste aussi dans l'achat de services, et en particulier de services financiers. À la CSN, comme au sein du mouvement syndical international, des volontés se manifestent et des initiatives sont prises afin d'exercer un meilleur contrôle sur l'utilisation qui est faite de l'épargne des travailleurs.

Le réseau CSN de la finance socialement responsable (réseau FSR-CSN) a pour mission d'informer les militantes et militants syndicaux, d'encourager les débats et de fournir une tribune aux personnes qui désirent partager leurs expériences. Il regroupe la CSN et le réseau des institutions financières et techniques issues de celle-ci autour d'un même mouvement de transformation sociale pour une finance qui tient compte des aspects sociaux et environnementaux, en plus des rendements financiers. Il produit diverses publications sur le sujet et participe à des événements grand public, dont le Salon national de l'environnement.

PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES

La dimension environnementale du développement durable concerne les impacts que l'organisation peut avoir sur les systèmes naturels, ses politiques et initiatives en matière environnementale ainsi que sa gestion des risques environnementaux.

Entreprendre de façon responsable

Pour diverses raisons, nous traversons depuis quelques décennies une période de grande transformation. Les signaux d'alarme écologiques, mais également la mondialisation des divers enjeux socioéconomiques, tels que les droits humains, la grande pauvreté, les changements démographiques, montrent que la notion de « progrès », associée à la croissance illimitée de la production et de la consommation, rencontre des limites infranchissables et que cette notion aujourd'hui est loin d'être synonyme de mieux-être pour tous.

Dans son rapport publié à la fin de 2006, à la demande du gouvernement britannique, l'ex-économiste en chef à la Banque mondiale, Nicholas Stern, dresse pour la première fois un portrait économique global des impacts des changements climatiques.

Pour Nicholas Stern, il est évident que le laisser-faire nous mènerait à la catastrophe. Il estime que les coûts économiques, sociaux et environnementaux du laisser-faire dans ce domaine signifieraient l'amputation de la richesse des nations de 5 500 milliards de dollars chaque année, l'équivalent d'une réduction de 20 % du PIB. C'est l'équivalent de la grande dépression des années 1930. À condition d'agir maintenant, une dépense annuelle de l'ordre de 1 % du PIB permettrait de contenir les stocks de CO₂ à un niveau viable.

L'exemple du défi des changements climatiques est éloquent : dorénavant, on ne peut plus penser l'économie sans tenir compte des impacts environnementaux, l'environnement sans tenir compte de l'activité sociale, le social sans tenir compte des pratiques économiques. C'est un changement culturel en profondeur de la manière d'entreprendre et de faire des affaires auquel nous sommes confrontés.

Les indicateurs de performance environnementale traités dans ce chapitre permettent de brosser un tableau des impacts de Fondation dans divers domaines liés à l'environnement. Il s'agit tout autant des activités internes réalisées par notre institution que d'activités externes effectuées en concertation avec nos partenaires, qu'ils soient occupants du Carrefour financier solidaire, entreprises auprès desquelles Fondation a consenti un investissement, fournisseurs ou fonds d'investissement. Nous partageons ensemble la vision d'un développement respectueux de l'environnement. Nous soutenons le principe selon lequel les bonnes performances environnementales contribuent à produire de bonnes performances financières à moyen terme.

Le deuxième bilan des performances environnementales de Fondation confirme la volonté et la proactivité de la direction et de l'ensemble des salariés à réduire les impacts environnementaux de nos activités. Fondation respecte non seulement la réglementation environnementale en vigueur mais de nombreuses mesures originales et mobilisatrices, telles que celles qu'on retrouve dans le plan de transport durable, ont d'ailleurs été mises en place au cours de la dernière période de référence.

Les engagements pris lors du premier rapport ont été tenus pour la majorité d'entre eux tandis que quelques autres concernant certaines mesures quantitatives feront l'objet d'un suivi plus attentif au cours des prochaines années, dont l'impact des déplacements des salariés entre leur domicile et le travail ainsi que la part des dépenses environnementales attribuables à Fondation. Nous continuerons également à soutenir activement nos partenaires, dans la mesure de nos moyens et des limites de notre champ d'activité, en vue de l'adoption de pratiques toujours plus responsables écologiquement.

Matières

En tant qu'institution financière, Fondation consomme relativement peu de matières. Les marchandises utilisées pour produire ses services sont surtout des biens durables (mobilier et appareils informatiques). La principale matière non durable utilisée par Fondation, tout comme pour l'ensemble des locataires du Carrefour financier solidaire, demeure le papier, mais cette matière est renouvelable.

La campagne papier a ainsi mobilisé le comité 3RV¹ tout au long de 2007, tant sur le plan de la réduction globale (achat de papier recyclé à 100 % postconsommation) que sur celui de la réduction locale (campagne de réduction de 25 %). La consommation a ainsi été réduite de 28 % en l'espace d'un an. Nous évaluons à un équivalent de 2,6 millions de feuilles de papier la consommation en 2007 contre 3,7 millions en 2006. Nos efforts se poursuivent en ce sens, l'objectif étant d'atteindre une réduction à la source de 40 % de l'utilisation du papier à l'interne.

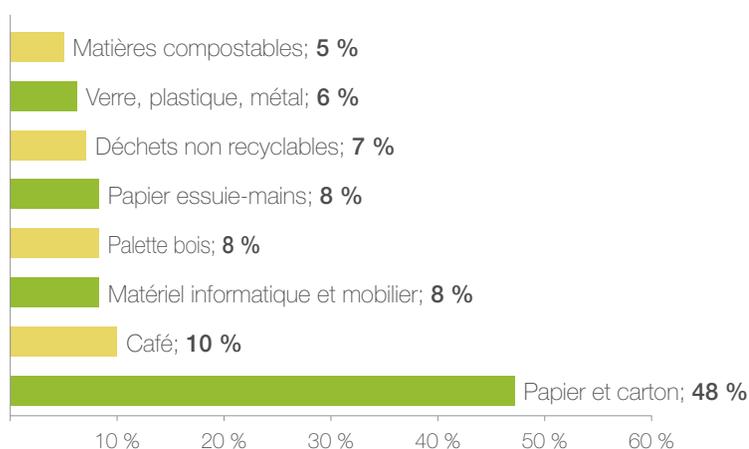
Le Carrefour produit près de 8 000 kg de matières résiduelles annuellement. Avec un taux de recyclage de 84 %, son accréditation au programme ICI ON RECYCLE de Recyc-Québec a été renouvelée, dépassant ainsi le taux de 80 % requis par la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles. Depuis l'obtention de la première accréditation en 2005, le Carrefour a enregistré une croissance de 14,3 points de pourcentage de son taux de diversion, passant de 70 % à 84,3 %.

Les chiffres mentionnés plus haut excluent les matières dangereuses, qui font l'objet d'un traitement particulier. Les piles, les cellulaires et les lampes fluorescentes sont récupérés séparément et traités par des firmes spécialisées.

Les piles alcalines ont été graduellement remplacées par des piles rechargeables. Les résidus de café, quant à eux, sont récupérés à des fins de valorisation, les personnes salariées pouvant ramener du marc de café chez elles pour en faire usage comme fertilisant.

Son projet de gestion des matières résiduelles en milieu de travail a reçu une mention lors du premier gala de reconnaissance en environnement et développement durable de Montréal en mars 2007 pour son caractère participatif.

MATIÈRES RÉSIDUELLES PRODUITES PAR LE CARREFOUR EN %



¹ 3RV : Réduction à la source, Réemploi, Recyclage, Valorisation.

SYSTÈME DE GESTION ENVIRONNEMENTALE DE FONDATION

PROGRAMMES	ENGAGEMENTS 2008-2011
1. Conformité aux normes	Proactivité pour la mise en place d'un système réglementaire parmi les plus avancés
2. Gestion des immeubles	Atteinte des critères du programme de certification LEED pour l'édifice de Québec
3. Gestion des matières résiduelles	Réduction à la source de 40 % de l'utilisation du papier Tenue d'événements écoresponsables avec zéro déchet
4. Plan de transport durable	Diminution des émissions de GES
5. Politique d'achat responsable	Mise en œuvre de la politique

FONDS D'INVESTISSEMENT EN DÉVELOPPEMENT DURABLE (FIDD)

L'approche d'investissement de Cycle Capital basée sur la pensée « cycle de vie », a été reconnue par l'Initiative Cycle de Vie (ICV) du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) comme une approche novatrice et pertinente pour un fonds d'investissement en développement durable.

Cycle Capital Management inc. est l'actuel gestionnaire de Fonds d'investissement en développement durable, s.e.c. qui a pour mission d'investir dans des entreprises contribuant au développement durable. Il privilégie les solutions destinées à la réduction des gaz à effet de serre en investissant dans les secteurs des technologies propres et des énergies renouvelables.

Créé en 2003 et soutenu par Fondation depuis ses débuts, le Fonds est une illustration de la participation active de Fondation dans le domaine environnemental.

Énergie

La consommation d'énergie de Fondation comprend principalement la consommation directe liée aux activités du bureau de Montréal et celle découlant des déplacements des employés et des responsables Fondation dans le cadre de leur travail, des bénévoles et des actionnaires participant à nos activités.

La conception écoénergétique du bâtiment a été reconnue par le Programme d'encouragement pour les bâtiments commerciaux du gouvernement fédéral permettant d'économiser 30 % de l'énergie utilisée pour un bâtiment comparable. Pour la période couverte par le rapport, la consommation d'énergie n'a augmenté que de 2,9 %. Cette énergie est composée essentiellement d'énergie renouvelable achetée d'Hydro-Québec, dont plus de 97 % provient de sources hydrauliques.

Le plan de transport durable, lancé en octobre 2007, a permis de faire passer le taux d'utilisation du transport en commun des employés de 18 % à 31 % en seulement trois mois. La prochaine phase de la politique de transport durable s'attaquera plus spécifiquement aux déplacements des employés dans le cadre de leur travail. Fondation mettra en place des mécanismes de vidéoconférence et d'autres mesures favorisant le transport collectif de manière à diminuer le kilométrage total parcouru par le personnel et les bénévoles.

PLAN DE TRANSPORT DURABLE

OBJECTIFS	MESURES
Favoriser le transport en commun	Remboursement de 50 % de la carte de transport
Faciliter le covoiturage	Places réservées dans le stationnement intérieur
Encourager le transport actif	Supports à vélos à l'intérieur et ateliers sur l'entretien
Faciliter l'autopartage	Utilisation du service de Communauto pour les déplacements professionnels
Tenir des événements écoresponsables	Diminution et compensation des GES produits
Reconnaître les efforts	Système CarboPOINT à l'intention du personnel

Eau / Biodiversité / Émissions, affluents et déchets Produits et services

En ce qui concerne la captation et l'utilisation de l'eau, la situation n'a pas changé depuis le premier rapport. Nous n'avons pas de compteur d'eau qui puisse mesurer les quantités utilisées ni d'équipement de traitement des eaux grises pour recyclage ou réutilisation. La source d'approvisionnement ne provient pas d'un milieu naturel sensible et les eaux usées sont traitées avant d'être déversées dans le fleuve. Il n'y a aucun rejet de matières résiduelles, sauf celles provenant des installations sanitaires. Les seules mesures qui ont été prises lors de la construction de l'édifice du Carrefour sont l'achat d'équipement sanitaire qui minimise l'utilisation d'eau. Par contre, dans la mesure où la norme LEED sera utilisée pour le nouvel édifice de Québec, nous devons recourir à des stratégies permettant de réduire la consommation d'eau de 20 % par rapport à la consommation de référence du nouveau bâtiment pour obtenir un crédit associé à cette catégorie.

Nous ne disposons pas de programme pour gérer les incidences sur les enjeux liés à la biodiversité, puisqu'aucun milieu sensible n'est à proximité de nos bureaux et que nos activités n'ont aucun impact sur des aires protégées. Nos impacts directs sur les écosystèmes sont donc de très faible ampleur.

Le calcul de la production des gaz à effet de serre (GES) découlant des activités de Fondation tient compte des sources de consommation mentionnées précédemment. Nous estimons la production directe de GES comme négligeable, étant composée essentiellement d'énergie hydroélectrique. Tous les GES attribuables à Fondation proviennent des déplacements et sont donc considérés comme des émissions indirectes. La production totale de GES s'est élevée à 183,2 tonnes en équivalent CO₂ pendant l'année 2006-2007 et à 159,3 tonnes pour l'année 2007-2008, une diminution de 13 %. Mesurée en terme relatif par rapport aux actifs de Fondation, l'intensité carbone des activités de Fondation est passée de 0,33 à 0,25 tonne par million de dollars d'actif.

La politique de transport durable de Fondation devrait permettre de diminuer la production de GES découlant des déplacements, incluant ceux des personnes devant utiliser l'avion.

En mars 2007, Fondation a renouvelé ses engagements de partenaire au Plan stratégique de développement durable de la communauté montréalaise, pour la période 2007-2009. Fondation s'est engagé à réaliser 16 gestes concrets concernant dix actions partenariales proposées par la Ville de Montréal. Parmi ces gestes, trois n'avaient pas été programmés par la politique environnementale de Fondation : faire du stationnement du Carrefour financier solidaire une zone interdite de marche au ralenti des moteurs, compenser les GES pour les voyages d'affaires en avion et participer annuellement à au moins deux grands événements à caractère environnemental.

Aucun appareil de l'édifice ne contient de substances qui appauvrissent la couche d'ozone. La seule production de gaz polluants (dont les NOx et SOx) découle de l'utilisation de l'automobile pour les déplacements, l'édifice du Carrefour ne produisant aucune émission de gaz. Selon nos données, nous évaluons que les NO₂ produits par les transports se seraient élevés à 23 kg en 2006-2007 et à 20 kg pour l'année 2007-2008.

Au chapitre des initiatives mises en œuvre en matière de réduction des impacts environnementaux des produits et services de Fondation, notons les efforts réalisés en matière d'usage de papier certifié FSC (*Forest Stewardship Council*). La production de matériel fait l'objet d'un contrôle accru afin que celui-ci soit produit en quantité suffisante, sans surplus excessif.

PRODUCTION DE GES (EN TONNES)

	2007-2008	2006-2007
Personnel	60,5	60,3
Assemblée générale annuelle	8,1	21,0
Responsables Fondation	90,7	101,9
Total	159,3	183,2

MARQUE DISTINCTIVE DU PLAN DE TRANSPORT DURABLE : LE SYSTÈME CARBOPOINT

Le système CarboPOINT permettra bientôt aux personnes utilisant des moyens de transport alternatifs d'accumuler des points. Ceux-ci seront calculés selon la réduction des GES obtenue par le moyen de transport alternatif choisi. Ces points pourront être échangés contre des articles de plein air ou des chèques-cadeaux. De plus, les personnes ayant obtenu le plus grand nombre de points recevront une reconnaissance officielle du Carrefour.

Indicateurs GRI	Description de l'indicateur	Pages	Pacte mondial
PROFIL			
1.1, 1.2	Stratégie et analyse	4 - 7	
2.1 - 2.10	Profil de l'organisation	8, 9	
3.1 - 3.11	Paramètres du rapport	2	
3.12	Index GRI	36	
3.13	Validation	2	
4.1 - 4.10	Gouvernance	10 - 16	
4.11 - 4.13	Engagements externes	Pages centrales	Principe 7
4.14 - 4.17	Dialogue avec les parties prenantes	17 - 21	
5	Approches managériales	22, 23, 26, 27, 32, 33	
PERFORMANCES ÉCONOMIQUES			
EC1 - EC4	Performances économiques	23, 24	Principe 7, 8
EC5 - EC7	Présence sur le marché	24, 25	
EC8, EC9	Impacts économiques indirects	23	
PERFORMANCES SOCIALES			
LA1, LA2, LA4 - LA14	Emploi, relations sociales et travail décent	27, 28	Principe 3, 6
HR1, HR2, HR4, HR5	Droits humains	28, 29	Principe 1, 2, 3, 4, 5, 6
SO1 - SO8	Impacts sur la société	29 - 31	Principe 10
PR1 - PR9	Responsabilité du fait des produits	28, 29	Principe 8
PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES			
EN1 - EN2	Matières	33	Principe 8, 9
EN3, EN4, EN7	Énergie	34	Principe 8, 9
EN8, EN9	Eau	35	Principe 8, 9
EN11, EN12	Biodiversité	35	Principe 8
EN16 - EN22, EN24	Émissions, affluents, déchets	35	Principe 8, 9
EN26	Produits et services	35	Principe 8, 9
EN28	Respects des textes	33	Principe 8
EN29	Transport et déplacements	34, 35	Principe 8
INDICATEURS SUPPLÉMENTAIRES, INSTITUTIONS FINANCIÈRES			
F1 - F5, F7 - F9	Politiques et gestion des risques environnementaux	12, 24, 25, 30	
IB1 - IB3, AM1 - AM3, CSR1, CSR3, CSR5, F10, F11	Politiques et actifs avec valeur sociale	8, 9, 12, 26 - 31	
IN1, INT3 - INT5	Gouvernance et responsabilité sociale interne	10 - 16, 20, 21	

Les indicateurs suivants n'ont pas été traités puisqu'ils ne s'appliquent pas à la nature des activités de Fondation : LA3, HR3, HR6, HR7, HR8, HR9, PR1, PR2, EN10, EN13, EN14, EN15, EN23, EN25, EN27.

Les indicateurs supplémentaires suivants n'ont pas été traités à cause d'une insuffisance de données : EN5, EN6, EN30.

Les entreprises et organisations ayant choisi de produire un rapport de développement durable selon le cadre proposé par la GRI doivent indiquer le niveau d'application de leur rapport. Le niveau indiqué renseigne les lecteurs sur les éléments d'information fournis. En plus des éléments relatifs au profil de l'organisation et certaines informations portant sur l'approche de gestion, le nombre d'indicateurs de performance ainsi que les indicateurs de performance des suppléments sectoriels servent à déterminer le niveau d'application. Ainsi, le niveau C correspond à un minimum de 10 indicateurs, le niveau B à un minimum de 20 indicateurs et le niveau A à l'ensemble des indicateurs de base G3 en plus des indicateurs sectoriels, dans le respect du principe de pertinence.

Tel que mentionné dans la section Paramètres, Fondation a amplement respecté les exigences requises pour que ce deuxième rapport soit de niveau A.

COORDINATION DES CONTENUS :

Claude Normandin

COORDINATION DE L'ÉDITION :

Suzanne La Ferrière

RÉDACTION :

Claude Normandin, Suzanne La Ferrière

CORRECTION :

Ginette Grondines

CONCEPTION GRAPHIQUE :

Zone C Communication Marketing

PHOTOGRAPHIE :

Olivier Samson Arcand

**FONDACTION, LE FONDS DE DÉVELOPPEMENT
DE LA CSN POUR LA COOPÉRATION ET L'EMPLOI**

2175, boul. de Maisonneuve Est, bureau 103
Montréal (Québec) H2K 4S3

TÉLÉPHONE

514 525-5505
1 800 253-6665

TÉLÉCOPIEUR

514 525-5218 souscription
514 525-0863 administration et investissement

souscription@fondaction.com

investissement@fondaction.com

www.fondaction.com

www.REERvert.com

